

## Cahiers de recherche en politique appliquée



### **Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001**

Par Charles-Antoine Millette

### **Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de Stephen Harper**

Par Guillaume Courchesne

# Cahiers de recherche en politique appliquée

Revue de l'École de politique appliquée  
de l'Université de Sherbrooke

Directrice de la revue : Mme Isabelle Lacroix

Rédactrice en chef : Mme Eugénie Dostie-Goulet

Éditeur : L'École de politique appliquée

ISSN (électronique) : 1921-7803

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec

© École de politique appliquée, 2013

Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, même partiellement, réservés pour tous pays et interdits sans l'autorisation de la Revue.

Nous joindre :

CAHIERS DE RECHERCHE EN POLITIQUE APPLIQUÉE  
École de politique appliquée,  
Université de Sherbrooke,  
2500 boul. de l'Université,  
Sherbrooke, Qc,  
J1K 2R1

[Cahiers.politique@USherbrooke.ca](mailto:Cahiers.politique@USherbrooke.ca)

Téléphone : 819 821-8000 poste 65612

Télécopieur : 819 821-7938

# Cahiers de recherche en politique appliquée

Revue de l'École de politique appliquée  
de l'Université de Sherbrooke

## TABLE DES MATIÈRES

Charles-Antoine Millette, <i>Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001</i> .....	1
Guillaume Courchesne, <i>Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de Stephen Harper</i> .....	18

# Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

Par Charles-Antoine Millette \*  
Université du Québec à Montréal

\* Diplômé de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, étudiant au doctorat en science politique à l'Université du Québec à Montréal et chercheur à l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

**RÉSUMÉ** — Depuis le milieu des années 1990, le Canada et les États-Unis cherchent à intégrer leur frontière. Les attentats du 11 septembre 2001 ont eu pour effet d'accélérer un processus de transformation déjà amorcé. Au cœur de l'intégration frontalière réside la création du périmètre de sécurité nord-américain, qui vise à renforcer les mesures de sécurité transfrontalières. Avec l'arrivée du président Barack Obama à la Maison-Blanche en 2009, les négociations entourant le périmètre de sécurité ont été relancées. Celles-ci ont mené en 2011 à la signature du Plan d'action « Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique » avec le premier ministre du Canada Stephen Harper. Toutefois, la définition de ce concept demeure imprécise plus de dix ans après septembre 2001, et plusieurs questions restent sans réponse, comme celle de la participation du Mexique au périmètre de sécurité.

**Mots clés :** Frontière canado-américaine, attentats du 11 septembre 2001, périmètre de sécurité nord-américain, initiative « Par-delà la frontière »

## INTRODUCTION

Le 19 février 2009, lors de la conférence de presse entourant la première visite officielle du président américain Barack Obama au Canada<sup>1</sup>, le premier ministre canadien Stephen Harper a déclaré : « *there is no such thing as a threat to the national security of the United States which does not represent a direct threat to this country. We as Canadians have every incentive to be as cooperative and alarmed about the threats that exist to the North American continent [...]* »<sup>2</sup>. Au sujet de la sécurité transfrontalière, le président Obama a quant à lui affirmé : « *[...] there's been extraordinary cooperation and we expect that will continue* »<sup>3</sup>. Comme le souligne Nicolas Martin-Lalande, lors de cette première visite, le président américain a fait preuve de bonne volonté en ce qui concerne la relance de relations bilatérales saines avec le Canada<sup>4</sup>. Si l'administration du président républicain George W. Bush a reproché au gouvernement libéral de Jean Chrétien de « [...] mener une politique migratoire laxiste ébréchant le "périmètre de sécurité" nord-américain [...] »<sup>5</sup>, l'administration du président démocrate Obama est à l'initiative d'un « partenariat intelligent » sensé renouveler et bonifier les relations canado-américaines<sup>6</sup>.

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

Même si la question entourant le périmètre de sécurité nord-américain n'a été discutée que brièvement par messieurs Harper et Obama lors de cette rencontre, il n'en demeure pas moins que les deux leaders ont publiquement demandé à ce qu'une rencontre soit organisée le plus tôt possible afin de déterminer les mesures permettant d'augmenter la sécurité du continent nord-américain<sup>7</sup>. Quelques semaines plus tard, lors d'une rencontre bilatérale en février 2011 à Washington, messieurs Harper et Obama se sont bel et bien engagés à poursuivre les négociations par l'entremise du nouveau groupe de travail, « Par-delà la frontière »<sup>8</sup>. En insistant sur la proximité géographique des deux États, sur leurs intérêts réciproques et sur les valeurs communes à partir desquelles l'amitié canado-américaine prend racine, les deux leaders proposent d'intégrer davantage la frontière sans toutefois entraver les liens commerciaux et la compétitivité économique<sup>9</sup>. En décembre 2011, le président Obama a d'ailleurs déclaré : « [...] *no two nations match up more closely together, or are woven together more deeply, economically, culturally, than the United States and Canada* »<sup>10</sup>.

Un sondage réalisé à l'été 2010 par Recherche Nanos démontre que les populations canadiennes et américaines ont les mêmes préoccupations en ce qui concerne « [...] l'établissement d'une frontière sûre et intelligente »<sup>11</sup>. Un deuxième sondage réalisé à l'hiver 2011 révèle pour sa part que suite à l'annonce du dialogue « Par-delà la frontière » lancé par messieurs Harper et Obama en février, 57 % des Canadiens et 66 % des Américains préfèrent une « [...] collaboration plus étroite en matière de sécurité nationale [...] au maintien de deux politiques de sécurité distinctes »<sup>12</sup>. Au surplus, concernant la sécurité transfrontalière, 65 % des Canadiens et près de 75 % des Américains se disent en accord avec une coopération plus grande entre les deux gouvernements<sup>13</sup>.

Cependant, si le périmètre de sécurité nord-américain est à nouveau au cœur des relations canado-américaines depuis l'arrivée de Barack Obama à la Maison-Blanche, et si les populations de part et d'autre de la frontière sont en faveur d'une telle intégration, il n'en demeure pas moins que ce projet ne fait pas l'unanimité. En effet, les partis d'opposition à la Chambre des communes ont critiqué le gouvernement Harper quant au risque de voir la souveraineté du Canada affaiblie au profit des États-Unis<sup>14</sup>. Plus précisément, un tel rapport de force entre les États-Unis et le Canada serait, selon Michael Ignatieff, alors chef du Parti libéral du Canada, une véritable trahison des valeurs canadiennes<sup>15</sup>. Pierre Paquette, à l'époque leader parlementaire du Bloc Québécois, croit quant à lui en l'importance de tenir un débat transparent concernant l'équilibre à respecter entre sécurité, échanges économiques et libertés fondamentales<sup>16</sup>. Pour sa défense, Stephen Harper a déclaré que les deux États étaient souverains ayant la capacité de choisir leur comportement sur la scène internationale<sup>17</sup>.

Suite à la rencontre de février 2011, M. Ignatieff a déploré le manque de détail entourant les modifications pouvant être appliquées au mode de gestion de la frontière<sup>18</sup>. Non seulement les nouvelles négociations concernant le périmètre de sécurité manquent de précision, selon Mark B. Salter, le champ d'études que constituent les relations transfrontalières canado-américaines est un domaine insuffisamment étudié : « [...] *the US-Canada border [...] is understudied as a complex of cultural, political, economic, and foreign policies, and more critical work is needed* »<sup>19</sup>. Le propre du présent article est donc de circonscrire le débat entourant le périmètre de sécurité, tant dans son contexte actuel

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

que dans son contexte d'origine. En d'autres mots, il sera question « [...] d'offrir des balises pour guider la réflexion sur le sujet... en appelant les choses par leur nom »<sup>20</sup>, car suite au 11 septembre, la définition du périmètre est rapidement devenue évasive<sup>21</sup>.

Afin de mettre en relief les tenants et aboutissants de ce phénomène, les prochaines pages seront d'abord consacrées à la définition de ce qu'est le périmètre de sécurité et à sa mise en contexte ; souvent perçues comme un corollaire des attaques du 11 septembre 2001, les négociations entourant l'instauration d'un tel périmètre sont pourtant antérieures à ces événements. Il sera ensuite question de la dimension trilatérale des négociations entourant le périmètre de sécurité et du concept de « frontière intelligente », pour conclure sur la signature d'un accord bilatéral entre Harper et Obama en décembre 2011 et les derniers développements de 2012.

### DÉFINITION ET MISE EN CONTEXTE

Dans sa plus simple expression, le concept de périmètre de sécurité nord-américain renvoie à l'harmonisation et au renforcement des mesures de sécurité entre le Canada et les États-Unis : « [...] adopter des standards et des procédures communes s'appliquant aux personnes et marchandises venant de l'extérieur de l'Amérique du Nord de manière à permettre une réduction des contrôles entre le Canada et les États-Unis »<sup>22</sup>. Plus précisément, le périmètre de sécurité aurait pour mission de « réduire la vulnérabilité du continent nord-américain face aux menaces “asymétriques” [...] »<sup>23</sup>, comme le terrorisme et l'immigration illégale. Quatre mesures se retrouvent donc à la base d'une telle création, à savoir « le renforcement des mesures existantes ; l'utilisation systématique de nouvelles technologies [...] ; l'approfondissement de la coopération [...] ; l'harmonisation des politiques et de la réglementation »<sup>24</sup>.

Bien que la notion de périmètre de sécurité nord-américain semble avoir été créée au lendemain du 11 septembre, le Canada et les États-Unis travaillent depuis 1995 à harmoniser la frontière par l'entremise de l'Accord sur la frontière commune, « [...] dans le but d'assurer leur sécurité et la fluidité des passages commerciaux »<sup>25</sup>. Selon la chronologie de Julie Auger, le périmètre apparaît en janvier 2000 lorsqu'un groupe de fonctionnaires canadiens présente aux autorités américaines un projet de périmètre de sécurité suite à l'arrestation, en sol américain, de présumés terroristes provenant du Canada<sup>26</sup>. L'ambassadeur des États-Unis au Canada, Gordon Giffin, reprend cette idée dès l'automne 2000, tout comme le fera son successeur Paul Cellucci à l'été 2001 quand il évoque « [...] la possibilité de réformer ou même de faire disparaître la frontière canado-américaine »<sup>27</sup>. Comme le souligne Stéphane Roussel, « si la notion de “périmètre de sécurité” a d'abord été évoquée par des Canadiens, elle a rapidement été récupérée par les diplomates américains »<sup>28</sup>. En somme, le 11 septembre n'a fait qu'accélérer « [...] un processus déjà bien engagé »<sup>29</sup>.

Malgré les accusations de laxisme de la part des Américains, le gouvernement de Jean Chrétien a contribué à mettre en place, dans les semaines suivant le 11 septembre, une série de mesures pour contrer les effets néfastes causés par les attaques sur New York et Washington. La rencontre bilatérale du 24 septembre 2001 entre Chrétien et Bush portait d'ailleurs sur la révision des lois et pratiques dans l'espoir de prévenir l'entrée de terroristes au Canada<sup>30</sup>. Comme le remarque Kim Richard Nossal, malgré l'intégration

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

économique avancée entre le Canada et les États-Unis, ces derniers n'ont pas hésité à fermer la frontière avec leur voisin du nord : « [...] sur les autoroutes menant aux postes frontière, des camions ont formé des bouchons longs de plusieurs kilomètres [...]. [...] Les usines durent fermer leurs portes et les chaînes de fabrication cessèrent leurs activités »<sup>31</sup>. Au nombre des mesures adoptées par le gouvernement canadien figurent notamment les projets de loi C-36 et C-42 sur les mesures antiterroristes et la sécurité publique, l'entente de Coopération sur la sécurité des frontières et le contrôle de la migration régionale, l'augmentation considérable des fonds destinés à la sécurité dans le budget de décembre 2001, de même que l'élaboration du Plan d'action pour la création d'une frontière intelligente Canada-États-Unis<sup>32</sup>.

Avec la collaboration du gouvernement canadien suite au 11 septembre, le périmètre de sécurité, en gestation depuis le milieu des années 1990, est devenu une réalité<sup>33</sup>. Cependant, faute de consensus, les spécialistes se voyaient à l'époque dans l'impossibilité de définir clairement cette notion<sup>34</sup> qui devait désormais être incluse dans l'environnement géopolitique à titre de nouvelle réalité<sup>35</sup>. Jean Chrétien, qui « [...] a rapidement pris ses distances face à cette notion de périmètre de sécurité, au point de bannir complètement le terme du vocabulaire officiel »<sup>36</sup>, « [...] refusait d'en reconnaître l'existence, tant les conséquences étaient politiquement explosives »<sup>37</sup>. Stephen Harper, lui aussi conscient des risques politiques que comporte la création d'un périmètre de sécurité, s'est toutefois fait prudent et rassurant pour les Canadiens lors du lancement des pourparlers avec l'administration Obama<sup>38</sup>.

### UN PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ... TRILATÉRAL ?

Le gouvernement du Canada n'est pas le seul à avoir pris ses distances avec la notion de périmètre de sécurité, car tant à Washington qu'à Mexico, « [...] on fait preuve d'imagination pour trouver d'autres termes, tels que "zone de confiance" ou "communauté nord-américaine", pour désigner le processus d'intégration de la sécurité continentale »<sup>39</sup>. En ce qui concerne « l'épineuse et délicate question »<sup>40</sup> de l'inclusion du Mexique dans le projet de périmètre de sécurité nord-américain, pour David Grondin, la porosité des frontières au lendemain du 11 septembre a poussé les États-Unis vers une continentalisation de la défense comparable à une « [...] sorte d'ALENA militaire »<sup>41</sup>. Même si cela est peu réaliste pour l'instant, Rodrigo Nieto Gómez croit que la création du périmètre de sécurité représente l'étape suivante de l'intégration nord-américaine, car en créant une « [...] frontière extérieure commune entre les États-Unis, le Canada et le Mexique [...] », ces deux derniers s'engagent à « [...] participer à la mise en œuvre de la politique de sécurité [...] » en déplaçant leurs contrôles douaniers au niveau du continent<sup>42</sup>.

Selon Stephen E. Flynn, cité par Nieto Gómez, l'intégration du Mexique dans les négociations représente un avantage majeur pour les États-Unis<sup>43</sup>. En effet, au lieu de mettre en place et d'appliquer des mesures unilatérales, les États-Unis favorisent une approche multilatérale afin de « [...] répondre à la menace terroriste avant même qu'elle se rapproche de la frontière ; [...] [de] « segmenter » les risques, en facilitant les passages frontaliers des personnes et des marchandises considérées « à bas risque », et [à] cibler les contrôles sur les catégories à « haut risque » »<sup>44</sup>. Et selon Teresa Gutiérrez-Haces, le processus entourant le périmètre de sécurité relève d'efforts multilatéraux :

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

il est indiscutable que les attentats du 11 septembre ont permis à Washington de réunir ses deux voisins autour de ses propres intérêts géopolitiques et d'établir un réaménagement de son espace vital, pour lequel la gestion de ses deux frontières est devenue une responsabilité de caractère trinational. Aujourd'hui, il existe suffisamment d'indices [...] pour se rendre compte qu'un processus de réorganisation trilatérale des frontières est en cours qui, non seulement aura des effets sur l'administration des frontières du Mexique et du Canada avec les États-Unis, mais qui exercera aussi une profonde influence sur l'organisation des appareils bureaucratiques des trois pays, tout en pesant sur les prises de décision politiques et économiques au sein de chacun des trois<sup>45</sup>.

Toutefois, la mise à l'écart du Mexique a été signalée lors de l'annonce faite par Stephen Harper et Barack Obama concernant la création d'un groupe de travail en février 2011 : « on s'attend aussi à ce que le gouvernement du Mexique exprime sa colère d'être laissé de côté de ce projet »<sup>46</sup>. D'après Athanasios Hristoulas, la participation mexicaine au périmètre pose problème au Canada, car le gouvernement canadien « [...] *seems to be pushing the idea that the kinds of security that concerns Canada and the U.S. face are completely different from the threats present at the Mexican-U.S. border [...]* »<sup>47</sup>. Comme l'a souligné un député du Bloc Québécois à la Chambre des communes au lendemain du 11 septembre : « *how can Canada claim to be a partner of Mexico and the U.S. in NAFTA and in the same breath exclude one of its partners from crucial discussions concerning security and trade in North America ?* »<sup>48</sup>. Selon John Manley, alors ministre des Affaires étrangères, le Canada et le Mexique ne partagent aucune frontière<sup>49</sup>.

Pour Hristoulas, cette tentative d'exclusion repose d'une part sur une définition trop étroite de l'intérêt national canadien, et d'autre part sur la complexité potentielle des négociations trilatérales<sup>50</sup>. En ce qui concerne l'intérêt national, les bénéfices recherchés par les dirigeants canadiens se situent au niveau de l'efficacité du passage à la frontière des biens et des voyageurs dans un contexte de sécurité reflétant les préoccupations américaines, contrairement à ceux du Mexique, qui découlent plutôt de l'émigration illégale et du trafic de la drogue<sup>51</sup>. La complexité et la lenteur des négociations pourraient quant à elles faire échouer le processus, les résultats de ce dernier étant déjà imparfaits pour le Canada de par leur nature trilatérale : « *given the fact that police, customs, and immigration officials in Mexico are neither well paid nor well trained, the possibility of "holes" in the southern flank of the perimeter would present a serious problem [...]* »<sup>52</sup>.

D'après Bernard J. Brister, le Canada devrait à tout prix éviter de prendre part à une relation trilatérale avec les États-Unis et le Mexique, puisqu'elle pourrait ruiner le caractère spécial de la relation canado-américaine<sup>53</sup>. Si le Mexique n'a jamais réellement été considéré comme un partenaire de premier plan dans les négociations entourant le périmètre de sécurité, Brister est d'avis qu'il serait tout à l'avantage des États-Unis d'assurer la gestion des frontières nord-américaines avec ses deux voisins<sup>54</sup>, car pour les Américains, les menaces provenant des frontières canadienne et mexicaine sont à ce point similaires qu'elles doivent être traitées de la même façon<sup>55</sup>.



## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

Selon Brister, trois principaux bénéfices pourraient pousser les Américains vers ce type de relation. Premièrement, en l'absence d'une connaissance adéquate des frontières que partagent les États-Unis avec le Canada et le Mexique, il serait préférable d'élaborer une seule et unique politique pour les deux frontières<sup>56</sup>. Deuxièmement, en appliquant les mêmes règles aux deux frontières partagées par les trois États, en faisant donc du Canada une menace, les législateurs américains ne pourront pas être accusés par leurs citoyens d'élaborer leurs politiques frontalières sur une base raciale<sup>57</sup>. Troisièmement, le Canada pourrait agir à titre d'intermédiaire entre les États-Unis et le Mexique sur les enjeux qui n'ont pas été résolus bilatéralement entre ces deux États<sup>58</sup>.

Or, comme le soulignent Geoffrey Hale et Christina Marcotte, avant septembre 2001, les relations américano-mexicaines ont évolué dans un contexte bien différent de celui entourant les relations américano-canadiennes. Si les Américains et les Canadiens ont pu bénéficier d'un accès (relativement) sans entrave d'un côté comme de l'autre de leur frontière respective jusqu'au 11 septembre, il en est tout autre pour les Mexicains : « [...] *the US government invested significantly greater resources in attempting to police its southern border in response to both illegal migration and widespread drug smuggling than its northern border* »<sup>59</sup>.

En raison des besoins spécifiques que le Canada et le Mexique cherchent à combler en matière de coopération transfrontalière avec les États-Unis, il serait souhaitable que ces derniers établissent chacun de leur côté une bilatérale avec les États-Unis<sup>60</sup>. Appliqué au cas nord-américain, ce type de bilatéralisme se définit comme suit : « [...] *the segmentation of policies to accommodate differences in cross-border relationships and the often varied policy preferences of Canadian and Mexican governments in dealing with the United States (or vice versa)* »<sup>61</sup>. Une relation trilatérale pourrait toutefois permettre au Mexique, réticent à s'engager bilatéralement avec les États-Unis, d'assouplir les politiques frontalières de Washington, car elles devront être appliquées à la fois pour le Canada et le Mexique<sup>62</sup>. Inversement, le Canada risque de voir certaines mesures de sécurité s'uniformiser à l'échelle du continent, comme la mise en place de murs et de détecteurs à la frontière canadienne, tout comme l'augmentation de la fréquence des patrouilles<sup>63</sup>.

### « FRONTIÈRE INTELLIGENTE » OU PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ ?

Selon Rodrigo Nieto Gómez, « [...] la mise en place d'une frontière commune externe ne signifie pas la disparition des frontières nationales internes », car celles-ci seraient plutôt remplacées par une « frontière intelligente »<sup>64</sup>. Selon André Donneur et Valentin Chirica, c'est la notion même de périmètre de sécurité qui doit être remise en question dans le contexte nord-américain. En effet, « un tel concept serait valide si le contrôle à la frontière entre les deux pays était aboli, comme dans l'Union européenne [...] »<sup>65</sup>. Mais comme le soulignent les deux auteurs, cela « [...] n'est pas le cas ni pour l'instant, ni pour l'avenir proche »<sup>66</sup>. Cela est notamment perceptible dans la déclaration produite par messieurs Harper et Obama en février 2011. Plutôt que de cerner les avantages pouvant découler de la disparition de la frontière canado-américaine, ces derniers misent plutôt sur une meilleure coordination de cette frontière : « *we will strive to ensure that our border crossings have the capacity to support the volume of commercial and passenger traffic inherent to economic growth and job creation on both sides of the border* »<sup>67</sup>. Il est tout de même important de souligner qu'il était bel et bien question, avant le 11 septembre, de la

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

disparition graduelle de la frontière, comme l'a d'ailleurs déclaré Paul Cellucci quelques semaines avant les attentats<sup>68</sup>.

À la manière de Joël Plouffe et Julien Turreille dans le cadre d'une note de recherche rédigée pour le ministère des Relations internationales du Québec (MRI), il est d'abord impératif « [...] d'identifier deux courants de pensée du processus décisionnel en matière de sécurité frontalière aux États-Unis » : l'approche de la sécurité intérieure, qui « [...] désigne la frontière comme un filtre pour les individus ou les objets potentiellement dangereux pour les États-Unis », et l'approche de la « frontière intelligente »<sup>69</sup>. Ce deuxième courant conçoit plutôt la frontière comme « [...] un passage administratif entre le Canada et les États-Unis dont l'efficacité repose sur l'équilibre des impératifs sécuritaires et commerciaux »<sup>70</sup>. Plus concrètement, les tenants de la première approche sont favorables en la création d'une « [...] véritable barrière physique [...] imperméable [...] », tandis que les tenants de la seconde insistent sur le fait que les nouvelles exigences en matière de sécurité « [...] ne doivent pas contribuer au ralentissement des flux commerciaux »<sup>71</sup>. Peter Andreas particularise quant à lui trois variantes théoriques découlant de ces deux courants de pensée, soit la « Forteresse États-Unis » (FEU), la « Forteresse nord-américaine » (FAN) et la « Frontière intelligente » (FI)<sup>72</sup>.

La FEU fait référence à une approche « unilatéraliste et étato-centrée » désignant une « [...] barrière physique [qui] devient le lieu où se mobilisent les effectifs de sécurité pour filtrer l'accès des entrées aux États-Unis »<sup>73</sup>. Selon cette approche qualifiée de radicale, les problèmes économiques apparaissant une fois la frontière scellée, une dichotomie est créée entre un intérieur sécuritaire et un extérieur ennemi<sup>74</sup>. Toutefois, dans l'effort de sécuriser mutuellement les frontières nord-américaines sans entraver l'économie de chacun des partenaires impliqués dans le projet, l'approche FAN « [...] élargit le périmètre de sécurité des États-Unis sur l'ensemble du continent »<sup>75</sup>.

Suivant cette logique, il est donc juste de distinguer, comme le fait Nieto Gómez, le périmètre de sécurité de la « frontière intelligente », deux visions qui renvoient à des approches différentes. En effet, il s'agit d'une « [...] approche qui déconstruit le concept dominant de "Forteresse" [...] à l'avantage d'une conception renouvelée et décentralisée de la sécurité transfrontalière »<sup>76</sup>. La « frontière intelligente » ne s'inscrit donc pas réellement, à la lumière de ces auteurs, dans la logique du périmètre de sécurité. Contrairement aux deux premières variantes théoriques, et surtout à la deuxième qui « [...] reproduit le modèle de la logique de sécurité nord-américaine reposant sur des principes de défense et des orientations sécuritaires relevant des prérogatives américaines », le concept de « frontière intelligente » repose sur une série de postulats, dont celui-ci : « la frontière ne constitue pas une ligne de défense, mais plutôt un mécanisme qui peut contribuer à la prospérité nord-américaine »<sup>77</sup>. De cette façon, la coopération, plutôt que l'imposition, est mise de l'avant en matière d'enjeux transfrontaliers, ce qui réduit l'asymétrie entre les parties et favorise leur rapprochement, tant au niveau économique que sécuritaire<sup>78</sup>.

La démarcation entre les approches FAN et FI ne semble donc pas faire l'unanimité chez certains auteurs, car pour Roussel et Massie, « [...] la mise en place d'une « frontière intelligente », ou encore la création d'institutions de sécurité très semblables des deux côtés de la frontière sont autant d'initiatives qui relèvent de la notion de périmètre [...] »<sup>79</sup>.

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

Quand Roussel affirme que le périmètre de sécurité est bel et bien devenu une réalité<sup>80</sup>, il cite une série d'accords, dont la *Déclaration conjointe de coopération sur la sécurité des frontières et le contrôle de la migration régionale*<sup>81</sup> et le *Plan d'action pour la création d'une frontière intelligente Canada-EU*<sup>82</sup>, signés respectivement les 3 et 12 décembre 2001. La « frontière intelligente » ferait donc partie du périmètre de sécurité nord-américain. Mais pour Cooper, le refus des gouvernements nord-américains d'adopter un vocabulaire gravitant autour de la notion de périmètre les a poussés, suite au 11 septembre, à mettre l'accent « [...] sur des mesures progressives et technologiques avec la notion de la "frontière intelligente" »<sup>83</sup>. Et d'après Delphine Nakache, les deux approches s'imbriquent, car la « frontière intelligente » serait l'outil privilégié par les Américains afin de consolider la « forteresse nord-américaine »<sup>84</sup>.

### RÉTROSPECTIVE ET PERSPECTIVES

Ciblés quelques semaines seulement après le 11 septembre, certains enjeux relatifs à l'instauration du périmètre de sécurité sont encore présents plus de dix ans après les attentats. Andrew F. Cooper<sup>85</sup>, qui soulève quatre problèmes majeurs à ce projet, se demande d'abord si « [...] la redéfinition de la frontière est attribuable à une seule grande idée – la notion d'un périmètre de sécurité nord-américain – ou à une série de mesures additionnelles ». Premièrement, la vocation sécuritaire du périmètre de sécurité éclipse d'autres enjeux tout aussi fondamentaux, dont le principal, l'économie. Deuxièmement, bien que « l'élite canadienne du monde des affaires [ait] en tête un périmètre de sécurité qui serait équilibré entre une sécurité accrue face au monde extérieur et une liberté pour ceux qui seraient à l'intérieur », il n'en demeure pas moins qu'un problème de perception, de part et d'autre de la frontière, pourrait potentiellement créer une situation d'asymétrie défavorable pour le Canada. Troisièmement, Cooper souligne que le périmètre est un concept élastique quant à son ampleur et à sa portée ; quelle surface couvrira-t-il ? Et quatrièmement, l'engagement du Canada dans le périmètre de sécurité remet inévitablement en question son rôle à l'international : « [...] est-ce que le Canada souhaite être vu comme étant de plus en plus renfermé sur le plan géographique [...] ? »

L'approche de Salter quant à l'étude de la frontière canado-américaine se distingue des autres auteurs consultés, car il y applique les modèles proposés par les écoles de Copenhague et de Paris. Sans vouloir traiter exhaustivement des postulats de ces deux écoles, Salter se concentre sur ces éléments : « *the Paris School examines how the key concepts of security, borders, and policing are defined in their daily use by the "field" of experts. [...] The Copenhagen School, on the other hand, argues that through illocutionary or performative speech acts a particular political issue can become a security issue* »<sup>86</sup>. En ce qui concerne la stratégie dominante à travers laquelle la frontière canado-américaine est administrée, Salter affirme qu'elle a subi deux modifications majeures depuis les 20 dernières années : « [...] *from a focus on border security through border policing towards the contemporary emphasis on border management* »<sup>87</sup>. Si l'approche « *policing* » caractérise les années entourant la création de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'approche « *border management* » est quant à elle apparue suite au 11 septembre<sup>88</sup>.

En effet, la porosité de la frontière canado-américaine au lendemain des attentats a engendré de profonds changements dans la manière de concevoir ladite frontière, comme

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

en témoigne l'adoption de l'approche de la gestion des risques<sup>89</sup>. Selon cette conception, la sécurité nationale se décline ainsi : « [...] *the protection of safe flows of goods and people, the continuing of co-operation on policing issues, and the protection against national security threats, which figured predominantly in terms of terrorism* »<sup>90</sup>. Ainsi, le Canada a dû s'adapter en modifiant, suite au 11 septembre, sa posture afin de la rendre plus cohérente avec la nouvelle stratégie adoptée par les Américains. La création d'une « frontière intelligente », qui s'inscrit d'ailleurs dans cette lignée, a eu pour principal effet d'élargir la sécurité transfrontalière, notamment dans les domaines de la santé publique et du partage de l'information<sup>91</sup>.

Mais si le déploiement de tels efforts par le gouvernement canadien avait pour objectif de dépolitiser la frontière par l'intégration, l'accent qu'ont mis les États-Unis sur la lutte contre le terrorisme a fait échouer ce processus<sup>92</sup>. Par manque de consultation de la part des États-Unis lors de la mise en place de la *Western Hemisphere Travel Initiative* de 2004 (WHTI) et de la *Secure Border Initiative* de 2005 (SBI), le Canada a perdu l'initiative dans ses relations frontalières ; selon la perception des Américains, les Canadiens croient que la sécurité de la frontière reviendrait uniquement aux États-Unis<sup>93</sup>.

En somme, à la lumière de l'analyse de Salter, si le 11 septembre a eu pour effet de faciliter la sécurisation de la frontière, « [...] *the Copenhagen scholars have shown that [...] if a threat to security is asserted and accepted within a public discourse, that threat becomes accepted as real and state actions can follow* »<sup>94</sup>. Toutefois, dans le cas qui nous occupe, les Canadiens, contrairement aux Américains, ont reconnu que la frontière ne représente ni un enjeu militaire, ni une situation d'urgence nationale<sup>95</sup>. Selon Brister, la participation du Canada est pourtant passée de discrétionnaire à obligatoire<sup>96</sup>. Et l'arrivée d'un nouveau président à la Maison-Blanche n'engendrera pas de changements significatifs quant à la participation canadienne dans la création d'un périmètre de sécurité, puisqu'aucune crise majeure ne nécessite un changement d'attitude quant à la sécurité de la frontière de la part de l'administration Obama<sup>97</sup>.

Finalement, Roussel et Massie concluent que le périmètre de sécurité nord-américain, en répondant aux logiques économique, stratégique et politique nord-américaines, saura répondre aux « intérêts fondamentaux du Canada » et que ses « [...] bénéfices [...] l'emportent sur les inconvénients »<sup>98</sup>. Malgré tout, plusieurs craintes subsistent, notamment au niveau de la souveraineté du Canada, de l'identité canadienne et de la place qu'occupera le Mexique dans les négociations. Ces propos, qui datent de décembre 2010, sont en lien direct avec ce qu'a écrit Roussel quelques mois seulement après le 11 septembre, à savoir que malgré les doutes qui subsistent, « [...] la création d'une institution formelle est l'approche qui répond le mieux aux impératifs contradictoires de la sécurité, de la souveraineté et de la prospérité, et demeure probablement celle qui permet de gérer le plus efficacement les impacts négatifs de la continentalisation »<sup>99</sup>.

### CONCLUSION

Depuis le 11 septembre 2001, en matière de relations transfrontalières entre le Canada et les États-Unis, « *security trumps trade* », pour reprendre la formule utilisée par Cellucci suite aux attentats<sup>100</sup>. En mars 2005, à l'initiative de George W. Bush, Jean Chrétien et le président mexicain Vicente Fox ont pourtant tenté de rétablir l'équilibre entre sécurité et

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

échanges économiques qui existait avant septembre 2001<sup>101</sup>. Malgré une série de rencontres trilatérales, la portée du Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP), qui visait à harmoniser les frontières, s'est avérée très réduite<sup>102</sup>. L'équilibre semble toutefois avoir été rétabli avec l'accord signé par Harper et Obama le 7 décembre 2011 à Washington<sup>103</sup> : « [...] *Canada's third effort since the Sept. 11, 2001 terrorism attacks to convince the Americans that bilateral commerce needs to be protected from the ever-expanding U.S. security clampdown* [...] »<sup>104</sup>.

En effet, même si la sécurité transfrontalière demeure la première priorité du gouvernement américain, il n'en demeure pas moins que le Canada a, pour la première fois depuis le 11 septembre, été en mesure de recentrer le débat sur la facilitation des échanges commerciaux<sup>105</sup>, comme en témoigne le Plan d'action « Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique ». Ce document, qui se fonde sur la déclaration commune du premier ministre Harper et du président Obama du 4 février 2011, s'articule autour de quatre principaux points : agir tôt pour éliminer les menaces ; facilitation du commerce, croissance économique et emplois ; application transfrontalière de la loi ; infrastructure essentielle et cybersécurité<sup>106</sup>.

Lors de leur douzième rencontre bilatérale (depuis 2009)<sup>107</sup>, les deux dirigeants ont affirmé qu'un périmètre de sécurité représente le meilleur instrument pour désamorcer les menaces potentielles à la sécurité du continent et pour faciliter le passage des personnes et des marchandises entre les deux pays<sup>108</sup>. Toutefois, Harper et Obama ont chacun leur tour mis en évidence que les efforts devaient dorénavant être axés sur le deuxième point, à savoir la facilitation du commerce. À preuve, Stephen Harper a annoncé que les deux gouvernements font des progrès tangibles afin de renverser la tendance actuelle selon laquelle la prévention des menaces se fait au détriment de l'économie<sup>109</sup>. Et du côté américain, la mise en œuvre du Plan d'action s'inscrit dans les priorités économiques (création d'emplois et croissance économique) du président Obama, et cela par l'entremise d'une coopération spéciale avec le Canada<sup>110</sup>.

Le 12 septembre 2012 à Montréal, la secrétaire à la Sécurité intérieure des États-Unis Janet Napolitano a déclaré, en compagnie du ministre de la Sécurité publique du Canada Vic Toews, que les États-Unis et le Canada avaient progressé considérablement dans l'implantation du Plan d'action<sup>111</sup>. D'ailleurs, sur le site Internet dédié au Plan d'action, il est possible de consulter la liste des onze résultats obtenus à ce jour par les deux gouvernements, ceux-ci allant de l'expansion du programme NEXUS à la simplification du processus de vérification des cargos aériens à la frontière, en passant par l'établissement du U.S.-Canada Regulatory Cooperation Council (RCC)<sup>112</sup>. Le RCC, qui est entré en opération le 30 juillet 2012, a pour objectif d'améliorer la régulation de la frontière, tant du côté américain que canadien, afin d'assurer les échanges économiques et la sécurité des populations<sup>113</sup>.

Même si le Plan d'action prouve l'utilité du périmètre de sécurité, en plus de cibler ses bienfaits et de détailler sa gestion, aucune définition n'accompagne cette nouvelle conception de la frontière. Or, une série de questions demeure sans réponse. Bien que le Plan d'action stipule, par exemple, qu'il n'a « pas pour objet de constituer un traité international », et que les progrès « dépendront du financement disponible » des deux côtés

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

de la frontière<sup>14</sup>, Luiza Ch. Savage se questionne quant à l'implantation du périmètre de sécurité : « *who will oversee implementation of the agreement ? ; how will it be paid for ? ; how well will the pilot projects work ? ; how will individual citizens' personal data be handled ?* »<sup>15</sup>. Selon Marie Bernard-Meunier, il est illusoire de croire que seule l'intégration économique puisse être la solution aux difficultés que présente la création du périmètre de sécurité<sup>16</sup>.

<sup>1</sup> Gerald SCHMITZ. « L'administration Obama et la politique étrangère canadienne », *En bref, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement*, PRB 08-37F, 12 février 2009, [En ligne], [www.parl.gc.ca/content/LOP/ResearchPublications/prb0837-f.pdf](http://www.parl.gc.ca/content/LOP/ResearchPublications/prb0837-f.pdf) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>2</sup> Stephen HARPER et Barack OBAMA. « The PM and the President, in their own words : verbatim », *Policy Options*, avril 2009, p. 12.

<sup>3</sup> Stephen HARPER et Barack OBAMA. « The PM and the President, in their own words : verbatim », *Policy Options*, avril 2009, p. 12.

<sup>4</sup> Nicolas MARTIN-LALANDE. « Obama veut relancer la relation de travail américano-canadienne », *Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand, Analyses stratégiques*, 8 avril 2009, p. 1.

<sup>5</sup> Nicolas MARTIN-LALANDE. « Obama veut relancer la relation de travail américano-canadienne », *Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand, Analyses stratégiques*, p. 4.

<sup>6</sup> Colin ROBERTSON. « Smart partnership : building on the Obama visit », *Policy Options*, avril 2009, p. 52.

<sup>7</sup> Colin ROBERTSON. « Smart partnership : building on the Obama visit », p. 51.

<sup>8</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. « Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique », *Sécurité du périmètre et compétitivité économique*, 2011, [En ligne], [plandaction.gc.ca/fra/feature.asp?pageId=337](http://plandaction.gc.ca/fra/feature.asp?pageId=337) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>9</sup> Barack OBAMA et Stephen HARPER. « Beyond the Border : A Shared Vision for Perimeter Security and Economic Competitiveness », *The White House, Office of the Press Secretary*, 4 février 2011, [En ligne], [www.whitehouse.gov/the-press-office/2011/02/04/declaration-president-obama-and-prime-minister-harper-canada-beyond-bord](http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2011/02/04/declaration-president-obama-and-prime-minister-harper-canada-beyond-bord) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>10</sup> Stephen HARPER et Barack OBAMA. « Statements by President Obama and Prime minister Harper », *Embassy of the United States Ottawa-Canada*, 7 décembre 2011, [En ligne], [canada.usembassy.gov/news-events/2011-news-and-events/december-2011/7-december-2011-statements-by-president-obama-and-prime-minister-harper.html](http://canada.usembassy.gov/news-events/2011-news-and-events/december-2011/7-december-2011-statements-by-president-obama-and-prime-minister-harper.html) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>11</sup> Nik NANOS. « Canadiens et Américains ne voient aucune contradiction entre sécurité frontalière, partenariat économique et leurs intérêts nationaux », *Options politiques*, mars 2011, p. 1.

<sup>12</sup> Nik NANOS. « Canadiens et Américains ne voient aucune contradiction entre sécurité frontalière, partenariat économique et leurs intérêts nationaux », p. 1-2.

<sup>13</sup> Nik NANOS. « Canadiens et Américains ne voient aucune contradiction entre sécurité frontalière, partenariat économique et leurs intérêts nationaux », p. 2.

<sup>14</sup> Sheldon ALBERTS. « Harper, Obama agree to integrate border, creating security and trade perimeter », *The Gazette*, 5 février 2011, [En ligne],

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

[www.montrealgazette.com/business/Harper+Obama+announce+vision+border/4225641/story.html](http://www.montrealgazette.com/business/Harper+Obama+announce+vision+border/4225641/story.html) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>15</sup> Sheldon ALBERTS. « Harper, Obama agree to integrate border, creating security and trade perimeter ».

<sup>16</sup> Sheldon ALBERTS. « Harper, Obama agree to integrate border, creating security and trade perimeter ».

<sup>17</sup> Sheldon ALBERTS. « Harper, Obama agree to integrate border, creating security and trade perimeter ».

<sup>18</sup> THE CANADIAN PRESS. « Border talks 'not about sovereignty' : Harper », *CBC News*, 4 février 2011, [En ligne], [www.cbc.ca/news/canada/story/2011/02/04/harper-obama.html](http://www.cbc.ca/news/canada/story/2011/02/04/harper-obama.html) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>19</sup> Mark B. SALTER. « Canadian Border Policy as Foreign Policy », *Canadian Foreign Policy in Critical Perspective*, Oxford University Press, 2010, p. 81.

<sup>20</sup> Stéphane ROUSSEL. « Le Canada et le périmètre de sécurité nord-américain : sécurité, souveraineté ou prospérité ? », *Options politiques*, avril 2002, p. 15.

<sup>21</sup> Blayne HAGGART. « Fortress North America ? What 'Perimeter Security' Means for Canada », *Seminar Report*, 18 décembre 2001, [En ligne], [dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/PRB-e/PRB0125-e.pdf](http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/PRB-e/PRB0125-e.pdf) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>22</sup> Kim Richard NOSSAL, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 276.

<sup>23</sup> Stéphane ROUSSEL. « Le Canada et le périmètre de sécurité nord-américain : sécurité, souveraineté ou prospérité ? », p. 16.

<sup>24</sup> Stéphane ROUSSEL. « Le Canada et le périmètre de sécurité nord-américain : sécurité, souveraineté ou prospérité ? », p. 16.

<sup>25</sup> Julie AUGER. « Chronologie des relations canado-américaines de défense et de sécurité de l'Amérique du Nord », *Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes*, février 2004, p. 5.

<sup>26</sup> Julie AUGER. « Chronologie des relations canado-américaines de défense et de sécurité de l'Amérique du Nord », p. 5-6.

<sup>27</sup> Julie AUGER. « Chronologie des relations canado-américaines de défense et de sécurité de l'Amérique du Nord », p. 6.

<sup>28</sup> Stéphane ROUSSEL. « Le Canada et le périmètre de sécurité nord-américain : sécurité, souveraineté ou prospérité ? », p. 16.

<sup>29</sup> Stéphane ROUSSEL. « Le périmètre de sécurité nord-américain », *Points de mire*, Vol. 2, numéro 12, 14 décembre 2001, p. 1.

<sup>30</sup> John KIRTON. *Canadian Foreign Policy in a Changing World*, Toronto, Nelson, 2007, p. 169.

<sup>31</sup> Kim Richard NOSSAL. « Introduction : le Canada après le 11 septembre : Les défis d'une ère nouvelle », *Études internationales*, Vol. 33, numéro 4, 2002, p. 624.

<sup>32</sup> Stéphane ROUSSEL. « Le Canada et le périmètre de sécurité nord-américain : sécurité, souveraineté ou prospérité ? », p. 16-17.

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

- 
- <sup>33</sup> Stéphane ROUSSEL. « Le Canada et le périmètre de sécurité nord-américain : sécurité, souveraineté ou prospérité ? », p. 17.
- <sup>34</sup> Stéphane ROUSSEL. « Le périmètre de sécurité nord-américain », p. 1.
- <sup>35</sup> Houchang HASSAN-YARI, Rémi LANDRY, Albert LEGAULT et Charles-Philippe DAVID, dir. « Le Canada et la nouvelle géopolitique internationale », *Cahier Raoul-Dandurand*, numéro 8, juin 2003, p. 3.
- <sup>36</sup> Kim Richard NOSSAL, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, p. 277.
- <sup>37</sup> Stéphane ROUSSEL et Justin MASSIE. « Périmètre de sécurité nord-américain – Plus de bénéfices que d'inconvénients », *Le Devoir*, 16 décembre 2010, [En ligne], [www.ledevoir.com/international/actualites-internationales/313074/perimetre-de-securite-nord-americain-plus-de-benefices-que-d-inconvenients](http://www.ledevoir.com/international/actualites-internationales/313074/perimetre-de-securite-nord-americain-plus-de-benefices-que-d-inconvenients) (Page consultée le 24 février 2012).
- <sup>38</sup> Joël-Denis BELLAVANCE. « Périmètre de sécurité : les Canadiens seront durs à convaincre », *Le Devoir*, 8 février 2011, [En ligne], [www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/politique-canadienne/201102/08/01-4367947-perimetre-de-securite-les-canadiens-seront-durs-a-convaincre.php](http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/politique-canadienne/201102/08/01-4367947-perimetre-de-securite-les-canadiens-seront-durs-a-convaincre.php) (Page consultée le 24 février 2012).
- <sup>39</sup> Stéphane ROUSSEL. « Le périmètre de sécurité nord-américain », p. 1.
- <sup>40</sup> Stéphane ROUSSEL. « Le Canada et le périmètre de sécurité nord-américain : sécurité, souveraineté ou prospérité ? », p. 22.
- <sup>41</sup> David GRONDIN. « Vers une intégration militaire nord-américaine », *Repenser la sécurité – Nouvelles menaces, nouvelles politiques*, Montréal, Fidès, 2002, p. 207.
- <sup>42</sup> Rodrigo NIETO GOMEZ. « Les conséquences géopolitiques pour le Mexique de la politique états-unienne de Homeland Security », *Hérodote*, n° 123, La Découverte, 4e trimestre 2006, p. 165.
- <sup>43</sup> Rodrigo NIETO GOMEZ. « Les conséquences géopolitiques pour le Mexique de la politique états-unienne de Homeland Security », p. 171.
- <sup>44</sup> Rodrigo NIETO GOMEZ. « Les conséquences géopolitiques pour le Mexique de la politique états-unienne de Homeland Security », p. 172.
- <sup>45</sup> Teresa GUITIERREZ-HACES. « La politique étrangère du Canada. Entre la nord-américanisation et la latino-américanisation », *Les enjeux de la politique étrangère canadienne. Marges de manœuvre et éléments de distinction*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2008, p. 145.
- <sup>46</sup> Joël-Denis BELLAVANCE. « Périmètre de sécurité : les Canadiens seront durs à convaincre ».
- <sup>47</sup> Athanasios HRISTOULAS. « Canada in Latin America : A Foreign Policy of Ambivalence, Pragmatism, or Inconsistency ? », *Handbook of Canadian Foreign Policy*, Oxford, Lexington Books, 2006, p. 331.
- <sup>48</sup> Athanasios HRISTOULAS. « Canada in Latin America : A Foreign Policy of Ambivalence, Pragmatism, or Inconsistency ? », p. 330-331.
- <sup>49</sup> Athanasios HRISTOULAS. « Canada in Latin America : A Foreign Policy of Ambivalence, Pragmatism, or Inconsistency ? », p. 331.
- <sup>50</sup> Athanasios HRISTOULAS. « Canada in Latin America : A Foreign Policy of Ambivalence, Pragmatism, or Inconsistency ? », p. 332.
- <sup>51</sup> Athanasios HRISTOULAS. « Canada in Latin America : A Foreign Policy of Ambivalence, Pragmatism, or Inconsistency ? », p. 332.



## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

<sup>52</sup> Athanasios HRISTOULAS. « Canada in Latin America : A Foreign Policy of Ambivalence, Pragmatism, or Inconsistency ? », p. 332-333.

<sup>53</sup> Bernard J. BRISTER. « The same yet different : the evolution of the post-9/11 Canada-United States security relationship », *Borders and bridges : Canada's Policy Relations in North America*, Oxford University Press Canada, 2010, p. 95.

<sup>54</sup> Bernard J. BRISTER. « The same yet different : the evolution of the post-9/11 Canada-United States security relationship », p. 94.

<sup>55</sup> Bernard J. BRISTER. « The same yet different : the evolution of the post-9/11 Canada-United States security relationship », p. 94.

<sup>56</sup> Bernard J. BRISTER. « The same yet different : the evolution of the post-9/11 Canada-United States security relationship », p. 94.

<sup>57</sup> Bernard J. BRISTER. « The same yet different : the evolution of the post-9/11 Canada-United States security relationship », p. 94.

<sup>58</sup> Bernard J. BRISTER. « The same yet different : the evolution of the post-9/11 Canada-United States security relationship », p. 94.

<sup>59</sup> Geoffrey HALE et Christina MARCOTTE. « Border security, trade and travel facilitation », *Borders and bridges : Canada's Policy Relations in North America*, Oxford University Press Canada, 2010, p. 102-104.

<sup>60</sup> Geoffrey HALE et Christina MARCOTTE. « Border security, trade and travel facilitation », p. 95.

<sup>61</sup> Geoffrey HALE et Christina MARCOTTE. « Border security, trade and travel facilitation », p. 384.

<sup>62</sup> Geoffrey HALE et Christina MARCOTTE. « Border security, trade and travel facilitation », p. 94-95.

<sup>63</sup> Victoria Miriam OSUNA et Stéphane PAQUIN. « Les relations transfrontalières nord-américaines – Quand la violence au Mexique menace l'économie canadienne », *Le Devoir*, 18 août 2010, [En ligne], [www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/294497/les-relations-transfrontalieres-nord-americaines-quand-la-violence-au-mexique-menace-l-economie-canadienne](http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/294497/les-relations-transfrontalieres-nord-americaines-quand-la-violence-au-mexique-menace-l-economie-canadienne) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>64</sup> Rodrigo NIETO GOMEZ. « Les conséquences géopolitiques pour le Mexique de la politique états-unienne de Homeland Security », p. 173.

<sup>65</sup> André DONNEUR et Valentin CHIRICA. « La sécurité non militaire dans les relations entre le Canada et les États-Unis : mythes et réalité », *Le Canada, les États-Unis et le monde. La marge de manœuvre canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Coll. « Politique étrangère sécurité », 2005, p. 69.

<sup>66</sup> André DONNEUR et Valentin CHIRICA. « La sécurité non militaire dans les relations entre le Canada et les États-Unis : mythes et réalité », p. 69.

<sup>67</sup> Barack OBAMA et Stephen HARPER. « Beyond the Border : A Shared Vision for Perimeter Security and Economic Competitiveness ».

<sup>68</sup> André DONNEUR et Valentin CHIRICA. « La sécurité non militaire dans les relations entre le Canada et les États-Unis : mythes et réalité », p. 69.

<sup>69</sup> Joël PLOUFFE et Julien TOURREILLE. « Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains », *Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand*, avril 2009, p. 14-15.

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

<sup>70</sup> Joël PLOUFFE et Julien TOURREILLE. « Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains », p. 15.

<sup>71</sup> Joël PLOUFFE et Julien TOURREILLE. « Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains », p. 15.

<sup>72</sup> Joël PLOUFFE et Julien TOURREILLE. « Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains », p. 15.

<sup>73</sup> Joël PLOUFFE et Julien TOURREILLE. « Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains », p. 16.

<sup>74</sup> Joël PLOUFFE et Julien TOURREILLE. « Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains », p. 16-17.

<sup>75</sup> Joël PLOUFFE et Julien TOURREILLE. « Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains », p. 18.

<sup>76</sup> Joël PLOUFFE et Julien TOURREILLE. « Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains », p. 21.

<sup>77</sup> Joël PLOUFFE et Julien TOURREILLE. « Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains », p. 18 et 22.

<sup>78</sup> Joël PLOUFFE et Julien TOURREILLE. « Blocages à la frontière ? Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains », p. 22.

<sup>79</sup> Stéphane ROUSSEL et Justin MASSIE. « Périmètre de sécurité nord-américain – Plus de bénéfices que d'inconvénients ».

<sup>80</sup> Stéphane ROUSSEL. « Pearl Harbor et le World Trade Center. Le Canada face aux États-Unis en période de crise », *Études internationales*, Vol. 33, numéro 4, décembre 2002, [En ligne],

[www.erudit.org.ezproxy.usherbrooke.ca/revue/ei/2002/v33/n4/006661ar.html](http://www.erudit.org.ezproxy.usherbrooke.ca/revue/ei/2002/v33/n4/006661ar.html) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>81</sup> « Les efforts canadiens et américains seront axés sur la dissuasion, la détection et la poursuite des menaces à la sécurité, sur efficiente des déplacements légitimes au moyen de : l'intégration de responsables canadiens au sein du groupe de travail des États-Unis sur le repérage des terroristes étrangers ; l'examen de la politique relative aux visas de visiteurs ; la mise en place d'unités communes chargées d'évaluer les informations sur les passagers aériens à destination du territoire ; l'accroissement du nombre d'agents de contrôle de l'immigration outre-mer ; l'élaboration d'identificateurs biométriques communs des documents ; l'élaboration d'un accord sur les tiers pays sûrs ; l'élargissement des équipes intégrées d'application de la loi à la frontière ; la revitalisation du Projet North Star ». MAECI. « Les mesures adoptées par le Canada afin de contrer le terrorisme depuis le 11 septembre », *Affaires étrangères et Commerce international Canada*, 2003-02-07, [En ligne], [www.dfait-maeci.gc.ca/anti-terrorism/canadaactions-fr.asp](http://www.dfait-maeci.gc.ca/anti-terrorism/canadaactions-fr.asp) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>82</sup> Les quatre objectifs visés par ce plan d'action concernent la circulation des personnes et des biens, la sécurité des infrastructures et le partage et la coordination de l'information. Une liste de trente mesures accompagne le plan d'action. Voir MAECI. « Déclaration sur la frontière intelligente Canada-États-Unis. Plan d'action pour la création d'une frontière sûre et intelligente », *Affaires étrangères et Commerce international Canada*, 2003-02-07, [En ligne], [www.dfait-maeci.gc.ca/anti-terrorism/actionplan-fr.asp](http://www.dfait-maeci.gc.ca/anti-terrorism/actionplan-fr.asp) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>83</sup> Andrew F. COOPER. « La politique étrangère du Canada après le 11 septembre 2001. Une analyse préliminaire », *Études internationales*, Vol. 33, numéro 4, décembre 2002, [En ligne],

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

[www.erudit.org.ezproxy.usherbrooke.ca/revue/ei/2002/v33/n4/006659ar.html](http://www.erudit.org.ezproxy.usherbrooke.ca/revue/ei/2002/v33/n4/006659ar.html) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>84</sup> Delphine NAKACHE. « L'intégration économique dans les Amériques : un outil efficace de blocage de l'immigration illégale pour les États-Unis ? », *Politique et sociétés*, Vol. 23, numéro 2-3, 2004, [En ligne], [www.erudit.org.ezproxy.usherbrooke.ca/revue/PS/2004/v23/n2-3/010885ar.html](http://www.erudit.org.ezproxy.usherbrooke.ca/revue/PS/2004/v23/n2-3/010885ar.html) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>85</sup> Andrew F. COOPER. « La politique étrangère du Canada après le 11 septembre 2001. Une analyse préliminaire ».

<sup>86</sup> Mark B. SALTER. « Canadian Border Policy as Foreign Policy », p. 74.

<sup>87</sup> Mark B. SALTER. « Canadian Border Policy as Foreign Policy », p. 73.

<sup>88</sup> Mark B. SALTER. « Canadian Border Policy as Foreign Policy », p. 76.

<sup>89</sup> Mark B. SALTER. « Canadian Border Policy as Foreign Policy », p. 77.

<sup>90</sup> Mark B. SALTER. « Canadian Border Policy as Foreign Policy », p. 78.

<sup>91</sup> Mark B. SALTER. « Canadian Border Policy as Foreign Policy », p. 78.

<sup>92</sup> Mark B. SALTER. « Canadian Border Policy as Foreign Policy », p. 78.

<sup>93</sup> Mark B. SALTER. « Canadian Border Policy as Foreign Policy », p. 79.

<sup>94</sup> Mark B. SALTER. « Canadian Border Policy as Foreign Policy », p. 81.

<sup>95</sup> Mark B. SALTER. « Canadian Border Policy as Foreign Policy », p. 79.

<sup>96</sup> Bernard J. BRISTER. « The same yet different : the evolution of the post-9/11 Canada-United States security relationship », p. 88.

<sup>97</sup> Bernard J. BRISTER. « The same yet different : the evolution of the post-9/11 Canada-United States security relationship », p. 88.

<sup>98</sup> Stéphane ROUSSEL et Justin MASSIE. « Périmètre de sécurité nord-américain – Plus de bénéfices que d'inconvénients ».

<sup>99</sup> Stéphane ROUSSEL. « Le Canada et le périmètre de sécurité nord-américain : sécurité, souveraineté ou prospérité ? », p. 22.

<sup>100</sup> David BIETTE. « Les Québec vu des États-Unis », *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005) : prolongement externe des compétences internes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 134.

<sup>101</sup> Luiza CH. SAVAGE. « Security trumps trade at the U.S. border. Deeper economic integration has been stalled by a risk-averse U.S. government », *Macleans*, 7 septembre 2011, [En ligne], [www2.macleans.ca/2011/09/07/security-trumps-trade-at-the-border/](http://www2.macleans.ca/2011/09/07/security-trumps-trade-at-the-border/) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>102</sup> Luiza CH. SAVAGE. « Security trumps trade at the U.S. border. Deeper economic integration has been stalled by a risk-averse U.S. government ».

<sup>103</sup> Luiza CH. SAVAGE. « About that border deal between Canada and the U.S. », *Macleans*, 8 décembre 2011, [En ligne], [www2.macleans.ca/2011/12/08/about-that-border-deal/](http://www2.macleans.ca/2011/12/08/about-that-border-deal/) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>104</sup> Steven CHASE. « Harper and Obama ink deal to ease travel, bolster border security », *The Globe and Mail*, 7 décembre 2011, [En ligne], [www.theglobeandmail.com/news/politics/harper-and-](http://www.theglobeandmail.com/news/politics/harper-and-)

## Réflexion sur l'harmonisation des pratiques transfrontalières canado-américaines après le 11 septembre 2001

[obama-ink-deal-to-ease-travel-bolster-border-security/article2263468/](#) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>105</sup> Luiza CH. SAVAGE. « About that border deal between Canada and the U.S. ».

<sup>106</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. « Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique ».

<sup>107</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. « Meetings Between President Obama and Prime Minister Harper », *Embassy of the United States Ottawa-Canada*, [En ligne], [canada.usembassy.gov/canada-us-relations/presidential-meetings-with-canadian-prime-ministers/obama-harper.html](http://canada.usembassy.gov/canada-us-relations/presidential-meetings-with-canadian-prime-ministers/obama-harper.html) (Page consultée le 24 février 2012).

<sup>108</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. « Meetings Between President Obama and Prime Minister Harper ».

<sup>109</sup> Stephen HARPER et Barack OBAMA. « Statements by President Obama and Prime minister Harper ».

<sup>110</sup> Stephen HARPER et Barack OBAMA. « Statements by President Obama and Prime minister Harper ».

<sup>111</sup> U.S. DEPARTMENT OF STATE. « 12 September 2012 : Readout of DHS Secretary Napolitano with Public Safety Canada Minister Toews », *Embassy of the United States : Ottawa-Canada*, 12 septembre 2012, [En ligne], <http://canada.usembassy.gov/news-events/2012-news-and-events/september-2012/12-september-2012-readout-of-dhs-secretary-napolitano-with-public-safety-canada-minister-toews.html> (Page consultée le 8 septembre 2012).

<sup>112</sup> U.S. DEPARTMENT OF STATE. « Our Progress », *Beyond The Border. A Shared Vision*, [En ligne], <http://btb-rcc.canada.usembassy.gov/index.php/our-progress/> (Page consultée le 8 septembre 2012).

<sup>113</sup> U.S. DEPARTMENT OF STATE. « 30 July 2012 : Regulatory Cooperation in Action », *Embassy of the United States : Ottawa-Canada*, 30 juillet 2012, [En ligne], <http://canada.usembassy.gov/news-events/2012-news-and-events/july-2012/30-july-2012-regulatory-cooperation-in-action.html> (Page consultée le 8 septembre 2012).

<sup>114</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. « Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique ».

<sup>115</sup> Luiza CH. SAVAGE. « About that border deal between Canada and the U.S. ».

<sup>116</sup> Marie BERNARD-MEUNIER. « L'intégration nord-américaine est-elle une fatalité ? », *Le Canada dans le monde*, Institut d'études canadiennes de McGill, 24 février 2005, [En ligne], [www.cerium.ca/L-integration-nord-americaine-est](http://www.cerium.ca/L-integration-nord-americaine-est) (Page consultée le 24 février 2012).

# Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de Stephen Harper

Par Guillaume Courchesne \*  
Université de Sherbrooke

\* Candidat à la maîtrise en études politiques appliquées et chargé de cours à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke

**RÉSUMÉ** — Cet article traite du continentalisme comme idée dominante en politique étrangère canadienne (PEC) et de la place qu'il occupe dans certaines sphères de la PEC depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Harper en janvier 2006. Nous proposons tout d'abord une brève définition de ce qu'est le continentalisme en PEC. Dans un deuxième temps, l'élaboration et la mise en pratique de la PEC depuis 2006 seront analysées en deux axes distincts. Le premier axe d'analyse portera sur le déploiement de l'action du gouvernement Harper en termes de commerce international. Ensuite, nous nous attarderons sur la vision qu'a le gouvernement Harper de la défense du territoire canadien et sur les moyens qu'il prend pour articuler concrètement sa vision. Cet article ne cherche pas à dresser un bilan des actions du gouvernement Harper en termes de politique étrangère, mais plutôt à tenter de dresser un portrait général de la PEC actuelle et de voir comment elle se lie au concept de continentalisme.

**Mots clés :** Politique étrangère, Canada, continentalisme, défense, économie, idées dominantes, sécurité, Stephen Harper

## INTRODUCTION

Dans les années 1980, le Parti réformiste, issu de l'Ouest canadien, scandait «*The West wants in*». Il s'agissait d'une référence au sentiment d'aliénation perçu par de nombreux habitants provenant de cette région du pays<sup>1</sup>. Le soir du 23 janvier 2006, Stephen Harper devenait le 22<sup>ème</sup> Premier ministre de l'histoire du Canada. Dans son discours de victoire, il déclarait «*To the people of the West, let me say one thing and let me be clear: the West is now in*»<sup>2</sup>. Dès lors, il semblait légitime de penser que la politique canadienne, entre autres choses, allait changer. Toutefois, ce discours de victoire traitait fort peu de ce qu'allait devenir la politique étrangère du Canada. En effet, une seule et unique phrase fut prononcée pour traiter de cet aspect, représentant quelques secondes sur un discours d'environ 20 minutes: «*While always charting a path in the best interests of Canada, we will seek to work co-operatively with our friends and allies, and constructively with all nations of the world*»<sup>3</sup>.

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

Dans la plateforme électorale de 2006 du Parti conservateur et le premier discours du Trône prononcé après l'arrivée au pouvoir de Stephen Harper, les idées et valeurs de ce gouvernement furent présentées un peu plus clairement. En effet, ces documents insistaient surtout sur l'importance des États-Unis, présentés comme le plus grand ami et le meilleur allié du Canada, de même que sur le rôle accru que doit avoir l'appareil militaire pour assurer la souveraineté territoriale canadienne, principalement dans le Nord, le développement y devenant un enjeu majeur. Pour certains, ces positions et quelques-unes des décisions de ce gouvernement remettaient en question plusieurs idées et valeurs considérées par certains comme « traditionnelles » dans la politique étrangère du Canada depuis nombre d'années<sup>4</sup>. Plus précisément, certains spécialistes de l'étude de la politique étrangère canadienne classent l'addition de valeurs et idées en quatre « idées dominantes » distinctes : impérialisme, isolationnisme, internationalisme et continentalisme. Plusieurs auteurs parlent d'idées dominantes en PEC : Keating et Munton<sup>5</sup>, Bernard<sup>6</sup>, Granatstein et Bothwell<sup>7</sup>, Ravenhill<sup>8</sup>, Mérand et Vandemoortele<sup>9</sup>, Hampson, Hillmer et Molot<sup>10</sup>, etc. D'un point de vue chronologique, ces idées sont généralement classées dans l'ordre qui vient d'être mentionné, en particulier chez Nossal, Roussel et Paquin<sup>11</sup>. Cet article soutient que la PEC dirigée par le gouvernement Harper se range dans le paradigme continentaliste.

### **1. IDÉES DOMINANTES EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE**

Dans son ouvrage *Théories des relations internationales*, Dario Battistella affirme que :

[L]a politique étrangère constitue la matière première par excellence des Relations internationales, étant donné que l'objet de celles-ci [...] inclut par définition les actions et décisions des États envers les autres acteurs – étatiques et non étatiques – de la scène internationale.<sup>12</sup>

Si l'on devait lier l'angle étude choisi pour cet article à une approche théorique particulière en Relations internationales, celle-ci serait sans aucun doute le constructivisme. Contrairement à d'autres approches (telles que le réalisme classique), le constructivisme ne tient pas uniquement compte des intérêts des États dans la construction des relations internationales. Il prend en considération les idées et les représentations du monde qui sont inhérentes aux acteurs qui agissent dans la mise en place des relations internationales (et donc de la politique étrangère) plutôt que de se baser uniquement sur les rapports matériels qui existent entre eux<sup>13</sup>. Comme son nom l'indique, la vision constructiviste favorise ainsi la « construction », l'évolution du monde plutôt que des intérêts figés dans le temps et l'espace. Par exemple, le rapport d'amitié entre deux États et la perception de sa propre puissance en tant qu'État (ainsi que d'autres facteurs) sont des facteurs qui peuvent varier selon les circonstances et les époques. Cela présuppose donc que lorsqu'il y a un changement à la tête d'un État ou d'un gouvernement, il est fort possible que les intérêts de celui-ci changent en fonction de la vision et des idées des nouveaux dirigeants. C'est exactement ce que sous-tend l'hypothèse de cet article : l'arrivée au pouvoir des conservateurs de Stephen Harper a modifié la construction et la conduite de la politique étrangère canadienne pour la placer sous l'angle du continentalisme.

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

Dans le cadre de l'étude de la PEC, plusieurs auteurs ont recensé des « idées dominantes », traces de cette évolution, qui se succédèrent les unes aux autres comme fil conducteur de la PEC depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. Ces « idées dominantes » ne sont pas apparues et disparues du jour au lendemain. Elles furent établies à partir, entre autres, de visions politiques, d'événements historiques, de dynamiques politiques internes ainsi que plusieurs autres facteurs<sup>14</sup>. Elles furent également façonnées par la vision et l'action de certains premiers ministres canadiens et autre hauts fonctionnaires<sup>15</sup>. Savoie<sup>16</sup> et Bernard<sup>17</sup> traitent d'ailleurs de l'importance des premiers ministres dans la conduite de la PEC à la fois en vertu de leurs fonctions (chef de parti et chef de gouvernement) et en raison de leurs personnalités respectives. Noble<sup>18</sup> fait de même, tout en apportant certaines nuances et en donnant certaines limites (constitutionnelles ou encore selon la personnalité et les intérêts du premier ministre en place) du pouvoir du premier ministre quant à la PEC. De plus, d'autres auteurs (Donneur<sup>19</sup>, Bashevkin<sup>20</sup>, Paquin<sup>21</sup>, Wylie<sup>22</sup>, Vengroff et Rich<sup>23</sup>, McCormick<sup>24</sup>, etc.) donnent nombre d'exemples où parfois des groupes d'intérêts ont influencé le cours de la PEC, où des premiers ministres comme Mulroney ont tenté d'intéresser le public aux questions de politique étrangère. Cela nous ramène au paradigme constructiviste dans l'étude des relations internationales, puisque celui-ci estime que celles-ci ne sont pas le seul fait des États, mais qu'elles sont plutôt une construction faite autour d'une multiplicité d'acteurs (civils ou non)<sup>25</sup>. Mais en dépit de ces limites et nuances, il semble indéniable que les premiers ministres canadiens et leurs gouvernements occupent une place importante dans l'élaboration et la conduite de la PEC, d'où l'intérêt du sujet de cet article. Pour cet article, nous utiliserons la typologie que l'on retrouve dans Nossal, Roussel et Paquin, c'est-à-dire les quatre idées dominantes en PEC, énoncées précédemment, qui seront présentées ici de manière chronologique<sup>26</sup>.

Dans un premier temps, les impérialistes du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle (dont John A. Macdonald et Robert Borden) estimaient que la prospérité du Canada passait par le maintien et le renforcement des liens (politiques, économiques et militaires) entre ce dernier et l'Empire britannique<sup>27</sup>. Parmi les exemples d'épisodes où se manifestèrent l'impérialisme, la Première Guerre mondiale constitue un qui représente bien l'essentiel de cette idée dominante. Dans la foulée de la proclamation de la Conscription de 1917, Borden déclara : «*when Great Britain is at war, Canada is at war, there is no difference at all*»<sup>28</sup>. Hillmer et Granatstein décrivent l'impérialisme de la manière suivante: «*[It] combin[es] national and imperial pride, idealism, perceived Anglo-Saxon racial superiority, Christian zeal, desire for economic gain and anti-Americanism*»<sup>29</sup>. Cette «double fierté» face à l'Empire et au Canada s'est exprimée notamment lors de l'épisode de la promulgation du *Naval Service Act* de 1910<sup>30</sup>, qui créait une marine canadienne autonome, mais pouvant être commandée par l'Empire en temps de crise. On comprend donc que l'impérialisme présuppose que le Canada, en tant que membre actif de l'Empire britannique, devait agir en soutien à celui-ci lorsque ce dernier était menacé, car la sécurité et la prospérité du Canada étaient assurées par la pérennité de l'Empire britannique.

Après la Première Guerre mondiale, les isolationnistes (parmi ceux-ci William Lyon Mackenzie King et O.D. Skelton) croyaient qu'il était temps que le Canada devienne une nation à part entière détachée des liens coloniaux avec Londres et qu'il agisse comme tel<sup>31</sup>. Afin de mettre en pratique cette idée, le Canada dirigé par Mackenzie King signa son

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

premier accord international sans l'assentiment de Londres, le Traité du flétan<sup>32</sup>. Le Statut de Westminster accorda au Canada son indépendance complète en 1931, incluant la liberté formelle d'agir comme bon lui semble dans la conduite de sa politique étrangère<sup>33</sup>. De son côté, l'isolationnisme soutient que le Canada devait éviter toute entente internationale contraignante qui pourrait l'obliger à prendre part à un conflit militaire<sup>34</sup>, et ce même sous l'égide de la Société des nations (SDN)<sup>35</sup>. Plusieurs (dont le sénateur Raoul Dandurand) estimaient que le Canada était « une maison à l'épreuve du feu »<sup>36</sup> qu'était l'Europe à ce moment. Cependant, les événements liés à la Seconde Guerre mondiale vinrent mettre un frein à l'isolationnisme en PEC et favorisèrent l'émergence d'une nouvelle idée dominante : l'internationalisme.

À partir des années 1940, Louis St-Laurent et Lester B. Pearson comptèrent parmi les chantres de l'internationalisme, idée selon laquelle le Canada constituait une « puissance moyenne » dans le monde, c'est-à-dire un pays qui ne compte pas parmi les plus puissants, mais qui l'est davantage que d'autres États tels que « la République dominicaine ou le Salvador »<sup>37</sup>. De plus, l'internationalisme défend l'idée que le Canada doit être très actif au niveau international, notamment par l'utilisation des grandes institutions internationales telles que l'Organisation des Nations unies (ONU) pour faire avancer ses valeurs et ses intérêts<sup>38</sup>, en inscrivant notamment le Canada comme un *bridge-builder* de la communauté internationale<sup>39</sup>. Parmi les autres concepts liés à l'internationalisme, on note celui de « sécurité humaine », qui vise à mettre de l'avant « la démocratie, le bon gouvernement, les droits de la personne, les règles de droit et l'instauration de la prospérité par le développement durable »<sup>40</sup>.

Depuis les mandats gouvernementaux exécutés par les progressistes-conservateurs menés par Brian Mulroney dans les années 1980, certains chercheurs ont identifié une nouvelle idée dominante en PEC : le continentalisme. Si l'avènement de cette nouvelle idée dominante ne constitue pas la fin des autres idées dominantes, le continentalisme représente bel et bien un changement de cap par rapport aux autres idées dominantes, notamment en ce qui concerne l'économie et les questions de sécurité et de défense du Canada. Le présent article se penchera sur les liens entre le continentalisme et la PEC du gouvernement canadien dirigé par Stephen Harper. Dans un premier temps, ces éléments seront étudiés dans une perspective historique. Cette section nous permettra entre autres de constater qu'historiquement, l'idée d'intégration canado-américaine est plus ancienne que l'on ne pourrait le croire et qu'elle a ses limites, autant en ce qui a trait à l'économie qu'aux questions de sécurité et de défense du territoire canadien. Dans un deuxième temps, une analyse des liens entre le continentalisme et les paroles et actions du gouvernement Harper sur ces deux éléments sera produite.

## **2. LE CONTINENTALISME COMME IDÉE DOMINANTE EN PEC**

Le continentalisme comme idée dominante en PEC se concentre surtout autour du concept économique ainsi que sur les questions de sécurité et de défense du continent nord-américain, tout en cherchant à faire en sorte qu'Ottawa se rapproche de Washington, notamment par le biais d'institutions et d'ententes bilatérales. À cela se juxtapose une vision estimant que le Canada constitue une « puissance majeure » de la scène internationale et qu'en conséquence, il doit agir comme tel, sans toutefois s'aliéner son



**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

grand voisin ou faire en sorte que la sécurité de ce dernier ne soit menacée<sup>41</sup>. Le présent article se penchera sur l'action du gouvernement Harper concernant les questions d'ordre économique, de sécurité et de défense.

## **2.1 L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE CANADO-AMÉRICAINNE COMME POSTULAT DU CONTINENTALISME**

Selon Roussel, « [r]éduit à sa plus simple expression, le continentalisme est d'abord un projet de gestion du processus d'intégration économique avec les États-Unis »<sup>42</sup>, ce à quoi Louis Balthazar ajoute une dimension de proximité culturelle entre les deux voisins<sup>43</sup>. En 1984, la plateforme électorale des progressistes-conservateurs de Mulroney prônait en effet la lutte au protectionnisme mondial, la suppression de mesures faisant obstacle au commerce au Canada et alla même jusqu'à promettre de faire du commerce une des priorités du ministère des Affaires extérieures<sup>44</sup>. Cette volonté de faciliter le commerce se matérialisera notamment par la négociation et la signature d'un traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis en 1989 ainsi que par la mise en place de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), finalisé en 1994 sous Jean Chrétien. De nombreuses conséquences découlèrent de ces ententes en ce qui concerne la relation économique canado-américaine. Premièrement, cela concrétisa davantage une tendance établie après la Seconde Guerre mondiale : les États-Unis ont remplacé le Royaume-Uni comme principal partenaire commercial du Canada<sup>45</sup>. Globalement, le commerce bilatéral entre les États-Unis et le Canada augmenta de 167% entre 1989 et 1999. En termes d'importance de marché, les États-Unis représentaient 81% de tous les échanges commerciaux internationaux du Canada en 1999, contre 72% en 1988. Les États-Unis comptaient pour 86% du total des exportations canadiennes, représentant 33% du PIB en 1999, comparativement à moins de 20% en 1989<sup>46</sup>. En fait, les échanges canado-américains en vinrent à supplanter (entre 1988 et 1998) les échanges interprovinciaux quant à la valeur totale des marchandises transitées<sup>47</sup>. Statistiques à l'appui, nous pouvons constater qu'effectivement, le commerce canado-américain a augmenté pendant les années 1990 et il semble que l'impulsion de Brian Mulroney y soit pour quelque chose. C'est l'une des raisons pour lesquelles le continentalisme se distingue des autres idées dominantes en PEC et qu'il peut être considéré comme une nouvelle « idée dominante ». En effet, l'importance du partenariat économique avec les États-Unis pour le Canada n'avait jamais été aussi mise de l'avant par aucun autre premier ministre avant Mulroney. En fait, certains de ses prédécesseurs, dont Pierre Elliott Trudeau et sa « troisième option », tentèrent même de se diversifier le plus possible du marché américain (sans trop de succès), notamment afin d'éviter une trop grande dépendance face à celui-ci<sup>48</sup>.

## **2.2 DÉFENSE ET SÉCURITÉ NORD-AMÉRICAINNE**

Le Canada et les États-Unis n'avaient, pendant une certaine époque, jamais éprouvé de sentiment de nécessité quant à la pertinence de travailler ensemble à défendre l'ensemble continental nord-américain<sup>49</sup>. En fait, il fut un temps où le premier ministre Mackenzie King voyait l'idée que le Canada envoie un attaché militaire à Washington comme une « fichue absurdité »<sup>50</sup>. Toutefois, les événements politiques internationaux vinrent modifier cette vision. Dans la foulée des velléités expansionnistes et des coups de force de l'Allemagne hitlérienne (Anschluss, annexion de la région des Sudètes, non-respect affiché des clauses du traité de Versailles, etc.), le Serment de Kingston de 1938

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

vint jeter les bases d'une collaboration bilatérale en matière de sécurité nord-américaine. Accompagné du même Mackenzie King, le président américain F.D. Roosevelt déclara qu'il était impossible pour lui de rester passif si le Canada devait être menacé<sup>51</sup>. Ensuite, pendant la Deuxième Guerre mondiale, la déclaration d'Ogdensburg de 1940 créa le *Permanent Joint Board on Defence* (PJDB), organisme binational cherchant la concertation entre les voisins sur des enjeux communs de défense<sup>52</sup>. Ensuite vint, entre autres, la création du *North American Aerospace Defence Command* (NORAD) sous une recommandation de 1951 faite par le PJDB<sup>53</sup>. Le gouvernement Mulroney amena un renforcement de l'engagement canadien à l'intérieur des alliances existantes (dont le NORAD), surtout pour faire face à la menace soviétique<sup>54</sup>. Dans les années 1990, nombre d'accords survinrent, par exemple sur la gestion de la frontière commune, notamment en raison du fait que la frontière canadienne était perçue comme relativement poreuse du point de vue américain<sup>55</sup>. En 2002, le nouveau *U.S. Northern Command* fut placé à la tête du NORAD, concrétisant ainsi la préséance des États-Unis dans la relation bilatérale entre Ottawa et Washington.

Lorsque Paul Martin devint chef du PLC et premier ministre du Canada en décembre 2003, il promit de « réparer » la relation Canada/États-Unis, entachée à son avis par deux refus canadiens : celui de Jean Chrétien de participer à la guerre en Irak et celui de Brian Mulroney de participer au projet *Star Wars* de Ronald Reagan<sup>56</sup>. Après quelques mois de tergiversations, Martin recula et retira son appui au projet de bouclier antimissile du président W. Bush<sup>57</sup>, mais il ne demeura pas en reste. En effet, Martin chercha à renforcer l'application des lois et les programmes antiterroristes frontaliers et à établir une frontière dite « du XXI<sup>e</sup> siècle » où la circulation des personnes et des marchandises pourrait demeurer fluide tout en étant hermétique aux menaces. Dans le document *Fierté et influence*, publié sous la gouverne de Martin, on mentionne que « c'est [aux États-Unis] que se jouera notre avenir économique immédiat »<sup>58</sup>. Parmi les moyens envisagés pour faciliter les échanges, notons les programmes NEXUS<sup>59</sup> et EXPRES<sup>60</sup> (explicitement mentionnés dans *Fierté et influence*) qui visèrent entre autre à assurer la sécurité des échanges commerciaux et qui prolongèrent l'accord sur la « frontière intelligente » de 2001<sup>61</sup>.

Mais la volonté du Canada de s'intégrer dans un système de défense nord-américain coordonné avec les États-Unis avait ses limites à cette époque. Tel que mentionné précédemment, Mulroney refusa que le Canada participe à l'Initiative de défense stratégique (IDS - projet *Star Wars*) de Ronald Reagan<sup>62</sup>. À ce moment, on craignait le déclenchement d'une nouvelle course aux armements entre les États-Unis et l'Union soviétique. Si Mulroney refusa que le Canada s'engage formellement dans un tel partenariat avec les États-Unis, il laissait cependant la porte grande ouverte aux entreprises canadiennes souhaitant faire affaire avec Washington au sujet de l'IDS<sup>63</sup>. On comprend donc ici qu'entre deux grands objectifs, la sécurité et l'économie, Mulroney a choisi de faire en sorte que le second soit toujours possible malgré l'impossibilité de faire aller de l'avant le premier. On comprend également que si les questions de sécurité et de défense nord-américaines sont centrales lorsque l'on fait allusion au concept de continentalisme, celles-ci ne sont toutefois pas nées avec ce dernier, renforçant du même coup l'idée que les idées dominantes ne sont ni fixes, ni absolues. Maintenant que nous avons un portrait

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

historique global de ce que représente le continentalisme en PEC, nous verrons comment l'action du gouvernement Harper est liée à cette idée dominante.

### **3. LE CONTINENTALISME DANS LA PEC DU GOUVERNEMENT HARPER**

Cet article soutient la thèse voulant que la politique étrangère menée par le gouvernement de Stephen Harper se rapproche grandement du continentalisme. Or, cette idée dominante prétend que le marché américain ainsi que le libre-échange constituent les meilleurs moyens d'augmenter les débouchés économiques du Canada. Cette section visera donc dans un premier temps à analyser comment le gouvernement Harper articule sa stratégie économique internationale, en particulier envers les États-Unis mais aussi avec d'autres marchés.

#### **3.1 CANADA/ÉTATS-UNIS : VERS UNE « DÉSINTÉGRATION » ÉCONOMIQUE OU UNE MULTIPLICATION DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES CANADIENS?**

L'importance de la relation économique bilatérale entre le Canada et les États-Unis constitue un pan majeur du continentalisme. Si nous nous fions au premier discours du Trône prononcé sous le gouvernement Harper, il est assez clair que la relation entre le Canada et les États-Unis revêt une grande importance. En effet, le discours décrit Washington comme « [le] meilleur ami et [le] plus important partenaire commercial »<sup>64</sup> du Canada. L. Ian MacDonald avance que malgré l'attrait indéniable du marché chinois, les États-Unis demeurent l'État avec lequel le Canada entretient les liens les plus étroits<sup>65</sup> et Simpson estime également qu'il s'agit de la relation la plus importante pour le Canada<sup>66</sup>. Statistiquement, le *Canada Year Book 2011* démontre qu'effectivement, les États-Unis constituent toujours – et de loin – le plus grand partenaire commercial du Canada<sup>67</sup>. Il s'agit toutefois d'une statistique dont la tendance est à la baisse, puisqu'un rapport de Statistique Canada daté de 2011 nous apprend que la proportion des exportations canadiennes vers les États-Unis tend à décliner depuis une dizaine d'années. Pendant ce même laps de temps, les exportations à destination de l'Europe et de l'Asie ont doublé<sup>68</sup>. Quant aux importations canadiennes, on en retrouve le portrait au tableau 1 :

Tableau 1 : Provenance des importations du Canada, 2001-2010 (en % du volume d'importation total)

Années/Partenaires	États-Unis <sup>69</sup>	Asie <sup>70</sup>
<b>2001</b>	65,7%	13,6%
<b>2010</b>	56,8%	20,2%

À la lecture de ce tableau, on remarque qu'au cours des années 2001 à 2010, la part d'importations canadiennes en provenance des États-Unis était en diminution alors que l'Asie augmentait la sienne. Cela démontre que même si les États-Unis demeurent le principal débouché économique international du Canada, l'Asie (la Chine en particulier<sup>71</sup>) prend de plus en plus d'importance pour l'économie canadienne. Au total – importations et exportations – pour l'année 2010, le commerce avec les États-Unis a chuté, passant de 76,3% en 2001 à 62,6% en 2010<sup>72</sup>. À l'aide d'autres chiffres, Beylier note également cette baisse du commerce bilatéral canado-américain pour les années 2000<sup>73</sup>. Selon Jeffrey

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

Simpson, cela peut s'expliquer par le fait que les États-Unis ne représentent plus la grande puissance d'un monde unipolaire comme cela fut le cas à la chute de l'Union soviétique et pendant les années 1990<sup>74</sup>. En effet, ce dernier estime que la part du marché mondial détenue par les États-Unis a chuté de 25% à 20% et leur balance commerciale était déficitaire de 716 milliards de dollars en 2006 comparativement à un manque à gagner de 30-40 milliards dans les années 1990<sup>75</sup>. La crise économique de 2008, les mesures de reprises adoptées ainsi que la joute politique très partisane qui amena Washington à plusieurs reprises au bord du mur budgétaire (notamment lors de la question du relèvement du plafond de la dette fédérale) n'ont rien fait pour aider la situation, d'autant plus que le mur budgétaire fut franchi en mars 2013, ce qui causa 85 milliards de dollars de coupures et amena le Fonds monétaire international (FMI) à craindre pour la croissance économique américaine<sup>76</sup>. Tout comme Simpson, Sampson et Paris<sup>77</sup> estiment également que toute cette question de la dette a ostensiblement obscurci le tableau économique américain, situation que les 30 milliards de dollars nécessaires (empruntés de surcroît) à l'envoi de 30 000 troupes supplémentaires en Afghanistan n'ont pas contribué à améliorer<sup>78</sup>. La clause « *Buy American* » de l'*American Recovery and Reinvestment Act* de 2009<sup>79</sup> ainsi que le récent refus du président Obama de donner son aval complet<sup>80</sup> au projet d'oléoduc Keystone XL<sup>81</sup> n'ont certainement pas aidé à augmenter le nombre d'opportunités pour l'expansion de l'économie internationale canadienne. Ceci étant, ces déboires économiques américains ne représentent pas la fin des tentatives d'Ottawa de continuer à travailler à l'amélioration la relation économique avec son voisin. En effet, Stephen Harper et certains de ses ministres continuent leur démarchage en ce sens, autant au plan du trafic transfrontalier au plan global (sujet qui sera abordé dans la section 4.3) que sur des enjeux plus spécifiques, tels que l'oléoduc Keystone XL, qui sera abordé immédiatement.

Stephen Harper lui-même avança en 2011 que le pétrole canadien issu des sables bitumineux constitue un débouché énergétique « éthique », comparativement aux ressources pétrolifères provenant de pays plus ou moins démocratiques tels que l'Arabie saoudite et le Venezuela<sup>82</sup>. De son côté, le ministre des ressources naturelles Joe Oliver déclara « Les États-Unis devront faire un choix [pour s'approvisionner en pétrole] : [...] le Canada [...] ou [des] pays moins amicaux »<sup>83</sup>. Il est intéressant de noter que ces élus vont même jusqu'à se rendre en sol américain pour vendre le projet<sup>84</sup>. Cette dernière déclaration de Joe Oliver, qui cherche à forcer les États-Unis à prendre une décision (et que cette décision soit à l'avantage du développement du projet Keystone XL), se rapproche grandement de l'idée émanant du continentalisme qui estime que le Canada est une « puissance majeure » au plan international<sup>85</sup>. Mais on s'en éloigne du même coup, car le continentalisme ne cherche pas à mécontenter ou mettre de la pression sur le voisin américain. Il s'agirait donc d'une nuance à faire entre les approches de Mulroney et de Harper, celle-ci étant plus incisive. Il est par ailleurs intéressant de noter que le *Wall Street Journal* présente Joe Oliver comme « *the public face* » de la campagne de lobbying canadien en faveur du projet Keystone XL<sup>86</sup>, démontrant la position cruciale que celui-ci joue dans le projet. Ceci étant dit, l'insistance du gouvernement Harper auprès de l'administration Obama quant au projet Keystone XL ne l'empêche pas, depuis quelques temps, de chercher à développer de nouveaux marchés pour le Canada, et ce même si cela va à l'encontre de certains principes prêchés par les conservateurs lors de leur accession au pouvoir en 2006, preuve de l'importance des enjeux à caractère économique dans la PEC

## Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de Stephen Harper

actuelle.

### 3.2 L'APPEL DES NOUVEAUX MARCHÉS

Dans leur plateforme électorale de 2006, les conservateurs déplorait que, selon eux, le gouvernement dirigé par les libéraux «compromet[te] les principes démocratiques afin de calmer les dictateurs, parfois uniquement pour servir des intérêts commerciaux»<sup>87</sup>. Derek Burney, ancien stratège de Mulroney ayant participé à la transition gouvernementale Martin/Harper en 2006 estime que « *[It]'s time to recalibrate the economic dimensions of Canada's foreign policy to enable us to take better advantage of compelling new opportunities in emerging markets, in which China is number one* »<sup>88</sup>. Devant ces deux points de vue bien différents, comment se comporte le gouvernement Harper ?

Arrivé au pouvoir en 2006, ce n'est que six en plus tard que le premier ministre visita Beijing pour la première fois, en février 2012<sup>89</sup>. Dans une entrevue donnée le 6 février 2012 quelques jours avant son départ pour son premier voyage officiel en Chine, Stephen Harper déclara (corroborant du même coup Derek Burney): *As much as I want to see that Keystone project proceed, I think this incident [le blocage du projet Keystone] [...] underscore the fact that it is in this country's [le Canada] national interest to be able to sell products beyond the United States*<sup>90</sup>. Ensuite, au cours de ce même voyage, il dit (en ciblant entre autres Beijing): « *We want to sell our energy to people who want to buy our energy, it's that simple* »<sup>91</sup>. On se retrouve donc devant un retournement de situation, considérant la position adoptée en 2006. En effet, la Chine ne se retrouve pas exactement dans le camp « démocratique », si l'on s'appuie sur les différents rapports *Democracy Index* de l'*Economist Intelligence Unit* (EIU). En s'appuyant sur divers critères tels que le processus électoral, le pluralisme politique et le respect des libertés civiles et sur un total de 167 régimes politiques analysés, le Canada se classe à chaque fois (2008<sup>92</sup>, 2010<sup>93</sup> et 2011<sup>94</sup>) comme une « *full democracy* », avec des notes globales supérieures à 9/10. De son côté, la Chine est qualifiée d'« *authoritarian regime* » en 2008<sup>95</sup>, 2010<sup>96</sup> et 2011<sup>97</sup>. Nous sommes donc loin de la plateforme de 2006, car même si dans cette dernière le PC promettait d'élargir le commerce international canadien, il spécifiait clairement que les partenaires « démocratiques » étaient ciblés<sup>98</sup>. Il semble donc que sur ce point, l'économie et la recherche de nouveaux marchés l'emportent sur certains principes, confortant le rapprochement avec le continentalisme non pas sur le point précis de la défense de la démocratie, mais bien sur l'importance accordée à l'élargissement de l'économie internationale du Canada.

Dans un deuxième temps, le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAECI) estime que le marché économique russe constitue une « priorité »<sup>99</sup>. Effectivement, plusieurs ententes bilatérales furent signées entre Moscou et Ottawa depuis 2006 afin de solidifier la relation commerciale entre les deux États, relation déjà amorcée par une série d'ententes datant de 1991 à 2000. Parmi celles-ci, notons la *Déclaration commune des dirigeants sur la coopération économique entre le Canada et la Russie* (2006 et 2007), la *Déclaration commune sur la coopération dans le domaine agricole entre le Canada et la Russie* (2007), le *Protocole d'entente sur la coopération dans le domaine des pêches entre le Canada et la Russie* (2007), la *Déclaration d'intention de coopérer dans les domaines de la salubrité des aliments, de la santé des animaux et de*

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

*la protection des végétaux* (2007)<sup>100</sup>. Force est de constater qu'effectivement, le marché russe se retrouve sur l'écran radar canadien. Cependant, selon les éditions 2008<sup>101</sup>, 2010<sup>102</sup> et 2011<sup>103</sup> du *Democracy Index* produit par l'EIU, la Russie et son régime politique ne figurent pas parmi les premiers de classe en termes de démocratie. Cela vaut à l'appareil étatique russe d'être affublé des qualificatifs « *hybrid regime* », intermédiaire entre régime démocratique et régime autoritaire (2008 et 2010) et « *authoritarian regime* » en 2011. Ici aussi donc, l'appel du marché russe rapproche la PEC sous Harper du continentalisme de par la recherche de l'accroissement des relations commerciales entre les deux États. Ainsi, comme l'avancent Massie et Roussel, il est plausible d'estimer que l'équipe Harper était plutôt idéaliste dans sa volonté de défendre et promouvoir la démocratie<sup>104</sup>. En effet, à la lumière des actions posées et des priorités énoncées en termes de développement de marché, on peut comprendre que l'action et les paroles du Canada ne se suivent pas nécessairement lorsque des enjeux économiques d'importance se présentent. Cela tend à rapprocher un peu plus le gouvernement Harper du continentalisme, car on y voit là toute l'importance de l'économie dans la PEC actuelle, d'où le rapprochement avec le continentalisme. La Chine et la Russie ne sont d'ailleurs pas les seuls endroits ciblés par le gouvernement canadien.

Dans la plateforme électorale de 2006, les partenaires démocratiques outremer visés par le PC (dans le but avoué d'ouvrir ou élargir de nouveaux marchés pour le Canada) étaient bien ciblés : Union européenne (UE), Inde et Japon. Pour deux de ces trois cas, l'UE et le Japon, des négociations ont présentement lieu afin de mettre en place un accord de libre-échange avec chacun d'eux<sup>105</sup> alors que dans le cas de l'Inde, Stephen Harper s'y rendit en novembre 2012 avec deux objectifs : poser les jalons d'une discussion à propos d'un éventuel accord de libre-échange<sup>106</sup> ainsi que parler contre le protectionnisme économique en temps de crise et d'incertitude économiques<sup>107</sup>, discours qui n'est pas sans rappeler celui qu'utilisa Mulroney dans les années 1980 à l'endroit des États-Unis. Une septième séance de négociations en vue d'un « partenariat économique global » avec l'Inde s'est d'ailleurs conclue le 6 février 2013<sup>108</sup>. À partir de l'année 2009, on peut retracer plusieurs autres allocutions et discours faits par les représentants du gouvernement canadien, interventions publiques effectuées directement devant ces nouveaux marchés dans le but de promouvoir l'élargissement des échanges commerciaux<sup>109</sup>.

L'Amérique latine fait aussi indéniablement partie des efforts visant à élargir les possibilités économiques du Canada. En 2007, Stephen Harper annonça que le Canada allait « chercher à réengager le Canada à travers les Amériques, notamment avec le Mexique, les Caraïbes ainsi que l'Amérique latine »<sup>110</sup>. Afin d'appuyer cette ambition le gouvernement Harper élaborait (toujours en 2007) une *Stratégie pour les Amériques* en trois points : accroissement de la prospérité économique (notamment via le libre-échange) du Canada via les Amériques, renforcement de la gouvernance démocratique et stabilisation de la sécurité régionale<sup>111</sup>. Déjà, le fait que le Canada choisisse d'inclure l'idée qu'il peut lui-même procurer une stabilité dans la région ramène à l'idée de puissance majeure liée au continentalisme. Reprenant essentiellement les mêmes priorités, le document « *Priorités et progrès : Le Canada dans les Amériques* »<sup>112</sup> de 2009 constitue un élément fort pertinent si l'on souhaite démontrer que le Canada dirigé par Stephen Harper s'intéresse non seulement aux États-Unis, mais également au continent américain dans son ensemble,

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

notamment en ce qui concerne l'économie. D'entrée de jeu, le document rapporte une citation tirée d'un discours de Stephen Harper qui soutient que « [l]e gouvernement du Canada a bien fait comprendre que se réengager dans l'hémisphère est une priorité internationale [...] Le Canada jouera un rôle plus important dans les Amériques, et à long terme »<sup>113</sup>. Il poursuit ainsi la voie tracée par Mulroney (intégration à l'Organisation des États américains en 1990, traité de libre-échange avec les États-Unis puis négociations en vue de l'établissement de l'ALÉNA, etc.). Dowding et Randall estiment pour leur part que l'action menée par le gouvernement Harper diffère somme toute assez peu de la politique étrangère canadienne depuis la fin des années 1980<sup>114</sup>. Si cela peut être vrai du point de vue sécuritaire et institutionnel, l'activité économique de Stephen Harper semble plus visible et importante que celle de Mulroney. En effet, des visites en Colombie, au Costa Rica et au Brésil furent récemment à l'ordre du jour de Stephen Harper<sup>115</sup>. En mai 2013, le premier ministre Harper se rendit au Sommet des dirigeants de l'Alliance du Pacifique (regroupant le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou) afin de discuter de développement et de sécurité<sup>116</sup>. En juillet-août 2013, le ministre des Affaires étrangères John Baird fit de son côté une tournée de sept pays d'Amérique latine « afin de promouvoir l'engagement du Canada dans les Amériques, une région prioritaire »<sup>117</sup>. Le Canada a également conclu plusieurs accords de libre-échange depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir en 2006 : Colombie, Pérou (dont les négociations débutèrent sous Jean Chrétien) et Panama<sup>118</sup>. De plus, d'autres négociations ont eu ou bien ont présentement lieu avec le Honduras, le Costa Rica, le Guatemala, le Nicaragua, El Salvador, le marché commun des Caraïbes (CARICOM), et la République dominicaine<sup>119</sup>. En ce qui concerne le Mexique, outre l'ALÉNA négocié par le gouvernement Mulroney et conclu sous Jean Chrétien, on remarque que les questions liées à la sécurité et à l'économie ont occupé les discussions récentes entre les deux pays<sup>120</sup>. Ces négociations constituent des preuves indéniables de l'intérêt et de l'importance accordée au potentiel économique des Amériques par le gouvernement Harper. Si Mulroney a fait porter une élection sur l'enjeu de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, Harper est allé beaucoup plus loin en termes de nombre de nouveaux partenaires (acquis et potentiels), même si le volume d'échange avec ceux-ci est beaucoup plus restreint.

Le gouvernement Harper a également mené un grand nombre de discussions exploratoires et de négociations formelles ayant pour but la signature d'accords de libre-échange (ALÉ) bilatéraux et multilatéraux entre le Canada et d'autres partenaires étrangers situés en dehors de l'Amérique. En voici une liste qui nous permettra ensuite d'établir des liens avec le continentalisme, en plus d'apporter certaines nuances : Singapour (2001-2009)<sup>121</sup>, la République de Corée (2005-2008)<sup>122</sup>, l'Association européenne de libre-échange (2009), la Turquie (depuis 2010)<sup>123</sup>, l'Ukraine (depuis 2010)<sup>124</sup>, le Maroc (depuis 2011)<sup>125</sup>, le Partenariat transpacifique (PTP, depuis 2012)<sup>126</sup>, la Thaïlande<sup>127</sup> et la Jordanie (2012)<sup>128</sup>. Si ces négociations n'ont pas toutes abouti à des ententes signées, elles démontrent néanmoins une volonté d'aller de l'avant avec le libre-échange, d'où le rapprochement à faire avec le continentalisme, puisque l'une des stratégies principales de Mulroney était de conclure un accord de libre-échange avec le voisin américain. On peut cependant déceler ici une nuance entre le continentalisme de Harper et celui de Mulroney, lui-même souvent rattaché à l'idée-même du continentalisme en PEC, au niveau des objectifs économique en ce sens où les États-Unis ne sont plus l'unique point de

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

focalisation en ce qui concerne l'élargissement de l'économie canadienne. Malgré cela, on retrouve une certaine convergence dans les visées de ces deux premiers ministres dans la mesure où l'idée de voir l'économie canadienne profiter de la mondialisation des marchés pour croître au-delà de ses propres frontières constitue un des points essentiels de l'idée continentaliste.

Même si le MAECI recense nombre d'interventions à l'endroit des États-Unis au cours des années 2009 à 2012 et même si ceux-ci représentent toujours un partenaire de premier plan, l'attrait que ces autres marchés représentent pour le Canada depuis 2006 est indéniable. Tel que rapporté précédemment, la recherche de marchés extérieurs en-dehors des États-Unis constitue une nuance entre l'approche Harper et le continentalisme à la Mulroney, car on comprend que pour le gouvernement Harper, la percée du seul marché américain (au sens des États-Unis) est importante (notamment en fonction du contexte économique de l'époque), mais elle n'est pas le seul débouché possible et désiré. En sus de ce partenaire, l'Amérique latine, l'Asie et l'Europe font également partie du plan de développement économique international du Canada.

#### **4. SÉCURITÉ ET DÉFENSE : ENTRE INTÉGRATION NORD-AMÉRICAINNE ET SOUVERAINETÉ CANADIENNE**

Un des buts annoncés en 2006 par les conservateurs est de redonner du lustre à l'armée canadienne. On peut lier cet aspect au précepte continentaliste de « puissance majeure » évoqué précédemment. En effet, une forte armée peut être un symbole de puissance pour un État (sous forme de *hard power*), comme en témoigne l'approche réaliste en théories des Relations internationales (RI)<sup>129</sup>. Si le gouvernement Harper considère effectivement que l'armée constitue un garant de la souveraineté canadienne dans l'Arctique, cela nous ramène aux concepts de puissance des réalistes en théories des RI et de « puissance majeure » inhérent au continentalisme. Mais au-delà de l'importance accordée aux Forces armées canadiennes elles-mêmes, comment le gouvernement Harper gère-t-il les questions de sécurité et de défense, tant avec son unique voisin terrestre qu'avec les eaux qui entourent trois côtés du pays sur quatre?

##### **4.1 L'APPAREIL MILITAIRE CANADIEN COMME OUTIL DE SÉCURITÉ ET DÉFENSE DU TERRITOIRE NATIONAL**

Le 12 mai 2008, le gouvernement Harper présenta sa stratégie de défense *Le Canada d'abord*. Ce document énonce les détails des intentions du gouvernement canadien concernant ses forces armées. Le document stipule que les Forces canadiennes ont le devoir de mener « six missions essentielles au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde, parfois simultanément »<sup>130</sup>. Parmi ces six missions, la première identifiée est celle qui consiste à « mener des opérations quotidiennes nationales et continentales, y compris dans l'Arctique et par l'entremise du [...] NORAD »<sup>131</sup>. D'entrée de jeu, on comprend que l'allié américain demeure un partenaire majeur dans la surveillance de cette région, signe d'un partenariat serré entre les deux États. Comme nous l'avons vu précédemment, il s'agit là d'un partenariat prisé par le continentalisme, mais qui n'est pas strictement réservé à la période historique généralement associée cette idée dominante, le NORAD lui-même existant depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, soit bien avant l'introduction du concept de continentalisme.



**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

Outre les missions des Forces canadiennes, le gouvernement Harper souhaite, par le truchement d'un financement « stable à long terme » de l'armée, faire en sorte que les industries canadiennes profitent de ce réalignement, notamment en obtenant des contrats de défense « au pays et à l'étranger » et en développant de nouvelles technologies d'application militaire, via notamment Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC)<sup>132</sup>. Des dépenses de l'ordre de 490 milliards de dollars furent annoncées sur un horizon de vingt ans (2008 à 2028) dans cette stratégie afin de renouveler le matériel technique et d'entretien ainsi que pour augmenter la qualité des infrastructures et le nombre de militaires autant dans la Force régulière que dans la Réserve<sup>133</sup>. Les investissements militaires constituent donc un des éléments de la volonté gouvernementale de mise en valeur de l'appareil militaire, renvoyant ainsi au concept de puissance majeure lié au continentalisme.

En consultant certaines statistiques, on peut constater que les dépenses militaires canadiennes ont sensiblement augmenté au cours des dernières années, ce qui semble être cohérent avec le message lancé par le gouvernement Harper. Le *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI), un institut indépendant, nous donne des chiffres pour la période 1998-2010 sur les dépenses militaires du Canada, des chiffres qui sont corroborés et enrichis par des données issues de la Banque mondiale. Le tableau présent dans l'annexe 1 fait état des dépenses militaires du Canada sous plusieurs angles : le montant global des dépenses, la valeur de celles-ci en pourcentage du PIB canadien et des dépenses fédérales totales, le rang mondial du Canada en ce qui concerne les dépenses militaires ainsi que le nombre de soldats au pays. L'annexe 1 montre ainsi de nombreuses statistiques très intéressantes concernant l'évolution de l'appareil militaire canadien depuis 1988. Tout d'abord, le fait que les statistiques datent de 1988 nous permet de mettre en perspective l'action du gouvernement progressiste-conservateur de Mulroney, exemple type de la mise en application d'une approche qualifiée de « continentaliste » par rapport à celle du gouvernement Harper. Dans un premier temps, nous pouvons constater que le gouvernement Harper a effectivement recommencé à injecter de l'argent neuf dans l'appareil militaire canadien afin de ramener ses dépenses au niveau des années Mulroney, allant même jusqu'à dépasser celles-ci. Entre 1988 et octobre 1993, années de règne des progressistes-conservateurs, les dépenses militaires globales ont chuté, passant de 2% à 1,8%. Par la suite, la valeur de ces dépenses chuta constamment, descendant jusqu'à 1,1% de la valeur total du PIB canadien en 2005.

Entre 2006 et 2010, années associées au gouvernement Harper, les dépenses militaires ont augmenté, passant de 17 410 M\$US à 23 109 M\$US. Si les chiffres absolus augmentent entre ces deux intervalles, c'est surtout la valeur des dépenses en pourcentage du PIB canadien qui est intéressante. En effet, celle-ci se situait entre 1,8% et 2% entre 1988 et 1993. Après avoir chuté jusqu'à 1,1% entre les années 2003 et 2005, la valeur des dépenses militaires canadiennes se remit à augmenter continuellement à partir de 2006, passant de 1,2% à 1,5% en 2010. Si le gouvernement Harper injecte effectivement de l'argent neuf dans l'appareil militaire canadien, on peut tout de même remarquer que ces investissements représentent une part relativement petite du PIB canadien. Il est par ailleurs fort intéressant de constater que malgré la hausse de 500 millions de dollars du

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

budget de l'armée canadienne entre 2006 et 2013<sup>134</sup>, l'appareil militaire canadien fait tout de même face à des coupures gouvernementales qui visent à sabrer dans la formation des soldats tout en conservant des activités protocolaires d'envergure<sup>135</sup>. Ces coupes ne sont pas sans rappeler l'époque où Mulroney voulut investir dans l'appareil militaire, lui aussi dans un contexte de guerre<sup>136</sup> (guerre du Golfe de 1990). À ce moment, il fut confronté à une conjoncture économique difficile qui le força à atténuer ses objectifs d'investissements<sup>137</sup>. Mais d'une manière globale, comme les investissements actuels augmentent de manière constante depuis 2006, il sera intéressant de constater si, au terme de son présent mandat, le gouvernement Harper aura rattrapé ou non le niveau atteint à la fin des années 1980 et au début des années 1990, ce qui rapprocherait un peu plus ce gouvernement du continentalisme sur les thèmes de défense et de sécurité, notamment quant au concept continentaliste de puissance, car ces investissements sont intimement liés à la souveraineté canadienne dans l'Arctique, tel que stipulé dans la *Stratégie pour le Nord du Canada*<sup>138</sup>.

#### **4.2 LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE DANS L'ARCTIQUE, UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET SÉCURITAIRE DE PREMIER PLAN**

Le discours de défense de la souveraineté canadienne dans l'Arctique et sa réalisation par les différentes structures militaires (dont les Forces armées canadiennes et le NORAD), couplés à l'augmentation investissements militaires depuis 2006, semble effectivement placer cette section de la PEC dans l'idée continentaliste selon la perspective de la puissance et de l'importance accordée au Nord dans le développement économique du Canada. Il importe par contre de signaler que le fait qu'une grande importance soit rattachée à l'Arctique dans la PEC actuelle constitue en soi une nuance à faire quant à l'appartenance au continentalisme dans sa conception traditionnelle. En effet, possiblement pour la toute première fois, cette étendue géographique fait l'objet de beaucoup d'attention de la part d'un gouvernement canadien, comme en fait foi l'élaboration de la *Stratégie pour le Nord du Canada* précédemment mentionnée. Même si Brian Mulroney a déjà eu à établir la souveraineté canadienne dans l'Arctique<sup>139</sup>, cet espace fut longtemps oublié dans l'orchestration de la PEC. L'Arctique canadien fait aujourd'hui face à de nombreux enjeux et constitue une partie importante de la politique étrangère du gouvernement Harper. Le lien à faire entre cet aspect et l'idée continentaliste se situe au niveau de l'idée de puissance, car une partie importante de la mise en place de la stratégie canadienne pour l'Arctique s'opérationnalise par l'action militaire, instrument qui permet à un État de démontrer une certaine forme de puissance. De plus, le fait qu'il s'agisse d'un territoire géographiquement rattaché au continent nord-américain pourrait constituer une extension du concept continentaliste. Du côté économique, considérant que le gouvernement canadien estime que l'Arctique « renferme un cinquième des réserves pétrolières mondiales », ce à quoi s'ajoutent du gaz naturel et un grand potentiel minéral<sup>140</sup>, on peut également faire un lien avec le continentalisme, qui puise un de ses fondements dans l'importance attachée au développement économique.

Parmi les enjeux les plus importants liés à cette région, Roussel et Lasserre en recensent quelques-uns : litiges territoriaux avec le Danemark et les États-Unis, contentieux juridique avec les États-Unis sur le statut d'appartenance des eaux de l'archipel arctique, la nouvelle accessibilité aux ressources des eaux arctiques, la sécurité

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

et l'identité<sup>141</sup>. Déjà, on comprend ici que l'Arctique ne constitue pas un point d'intégration entre le Canada et les États-Unis, mais plutôt un aspect qui tend à vouloir affirmer la souveraineté (et donc, la puissance) du Canada dans la région, ce qui entre en contradiction avec le continentalisme. Afin d'avoir une idée plus claire de l'action du gouvernement Harper quant à l'Arctique, commençons par regarder brièvement comment le Canada gérait cette question avant l'arrivée des conservateurs de Stephen Harper au pouvoir.

En 2000, un rapport faisait état du nombre restreint de brise-glaces canadiens patrouillant l'Arctique, de leur ancienneté et de leur faible puissance, signe de la moindre importance accordée à cette région pendant un bon nombre d'années par les gouvernements canadiens successifs<sup>142</sup>. À la fin du règne de Chrétien (août 2003) et pendant le gouvernement Martin, des investissements d'environ 220M\$ étaient annoncés de même qu'une quarantaine de projets de recherche dans la région arctique<sup>143</sup>. En octobre 2004, le discours du Trône fit également mention de cette région et de son importance<sup>144</sup>. En 2005, Bill Graham, alors ministre des Affaires étrangères, ainsi que Paul Martin se rendirent en Russie à deux occasions distinctes et abordèrent les questions de souveraineté canadienne dans la région et de collaboration russo-canadienne dans l'Arctique avec leurs homologues de Moscou<sup>145</sup>. On voit donc que même avant l'arrivée au pouvoir des conservateurs, l'Arctique commençait peu à peu à devenir partie intégrante de la PEC.

C'est cependant le gouvernement Harper qui mit réellement de l'avant l'Arctique dans sa stratégie, notamment par des investissements (surtout en appareils militaires) substantiellement supérieurs à ceux de ses prédécesseurs. En 2008, il annonçait l'acquisition pour 2017 du brise-glace de classe polaire *John G. Diefenbaker*, qui sera, lors de sa mise en service, « le plus gros et le plus puissant navire que le Canada ait possédé à ce jour »<sup>146</sup>. L'utilisation de ces termes renvoie à l'idée de puissance majeure issue du continentalisme. D'autres acquisitions de matériel furent par la suite annoncées : hélicoptères *Chinook*, navires de patrouilles, aéronefs *Hercules* et *Aurora*, ainsi que d'autres achats échelonnés sur plusieurs années et pour plusieurs milliards de dollars<sup>147</sup>. On annonça également la construction de ports au Nunavut (Nanisivik et Pangnirtung), la cartographie complète des fonds marins ainsi que de nombreux incitatifs fiscaux et d'autres mesures et investissements pour inciter le développement et l'occupation de l'Arctique par le Canada<sup>148</sup>. Ces investissements d'importance dans l'appareil militaire chargé d'assurer une présence canadienne continue dans l'Arctique démontrent clairement la volonté de démontrer la puissance du Canada dans cette région afin de garder en respect les autres États qui pourraient réclamer ce territoire en totalité ou en partie. Cette prise de position est donc directement liée au postulat continentaliste de démonstration de la capacité du Canada d'être une puissance majeure capable de contrôler les territoires qu'il revendique pour siens.

En 2009, la publication du document *Stratégie pour le nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*<sup>149</sup> constitue également une nouveauté en soi. En effet, si, comme nous l'avons vu précédemment, l'Arctique a parfois fait partie d'énoncés de PEC et autres documents officiels du genre, l'élaboration d'une stratégie uniquement pour cette région fut une des innovations du gouvernement Harper en termes de politique étrangère.

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

Dans ce document, on énonce clairement le but de la stratégie : exercice de la souveraineté canadienne (notamment par une surveillance faite par l'appareil militaire canadien – rapport à la puissance militaire, en collaboration avec le NORAD – collaboration avec les États-Unis), cartographie complète de la région (terres et fonds marins) afin de connaître l'étendue du plateau continental canadien (et donc du territoire national), le développement économique et social (ressources naturelles et infrastructures)<sup>150</sup>, etc. On peut donc comprendre que les politiques contenues dans ce document visent à assurer la souveraineté à long terme du Canada dans l'Arctique, donc d'établir aux yeux du monde que le Canada est assez puissant pour contrôler et protéger ce territoire. Cela nous ramène encore à l'idée de puissance présente dans le continentalisme.

Tel que mentionné précédemment, le gouvernement Harper fonde la souveraineté canadienne sur l'Arctique à partir de l'identité<sup>151</sup>, l'histoire, la gestion actuelle du territoire, l'exploitation des ressources naturelles de cette région, la recherche scientifique canadienne dans l'Arctique ainsi que son occupation continue par des civils. Stephen Harper fit lui-même plusieurs déclarations visant à amener une vision identitaire de l'Arctique pour le Canada<sup>152</sup>. Il en fit également d'autres qui constituent des proclamations de souveraineté géographiquement précises<sup>153</sup> effectuées notamment lors d'une grande tournée dans les territoires du nord canadien<sup>154</sup> (sans compter la formulation « *coast to coast to coast* » désormais partie intégrante du discours de Stephen Harper). Comme nous avons pu le constater, il s'appuie notamment sur les Forces canadiennes et sur la stratégie de défense *Le Canada d'abord* pour accomplir ses objectifs, ce qui nous ramène à cette idée de puissance inhérente au continentalisme. Celle-ci tire son existence d'une volonté d'affirmation de la puissance (dont l'armée peut en être le véhicule) tout en ayant une forte collaboration avec le voisin américain (via le NORAD), deux éléments se rapprochant du continentalisme.

Un discours prononcé à l'*Economic Club* de New York en 2006<sup>155</sup> représente un exemple de démonstration de volonté de défendre la souveraineté canadienne dans l'Arctique. En effet, Stephen Harper y reprit son engagement du discours de Yellowknife d'août 2006 en déclarant: « *We will defend our sovereignty over all our territory – including over the islands, waterways and resources of the High Arctic – even if that conflicts with American claims* »<sup>156</sup>. On peut constater que bien que le gouvernement Harper n'hésite pas à utiliser un vocabulaire beaucoup plus fort lorsque vient le temps de parler de la souveraineté canadienne dans l'Arctique peu importe la tribune et l'endroit (rappelons qu'il se retrouve à New York au moment de cette déclaration) même si cela devait entraîner des divergences avec le voisin américain, avec qui la relation est si importante. On peut également comprendre que pour le gouvernement Harper, la présence militaire dans cette région constitue un élément déterminant de la souveraineté canadienne, spécialement dans l'Arctique, et que même le plus grand partenaire du Canada ne saurait lui tenir tête à ce sujet. Cela a pour effet de positionner le Canada comme une puissance majeure, capable de s'imposer face à d'autres États indépendants, ce qui incidemment correspond à l'un des postulats du continentalisme. Mais lorsque vient le temps de discuter de la frontière contiguë au sud du Canada, le PM Harper est beaucoup plus ouvert à travailler de concert non seulement avec Washington, mais aussi avec des États américains frontaliers.

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

### 4.3 LA GESTION DE LA FRONTIÈRE COMMUNE AVEC LES ÉTATS-UNIS

Le 4 février 2011, le premier ministre Harper et le président Obama annoncèrent la création du Conseil Canada/États-Unis de coopération en matière de réglementation (CCR)<sup>157</sup>. La création du CCR fut accompagnée de la déclaration *Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique* et du plan d'action associé, un plan de très grande envergure. À même le libellé de la déclaration<sup>158</sup>, on retrouve l'essence de l'idée continentaliste et on peut comprendre la stature de cette initiative : sécurité, importance du continent nord-américain, rapport de proximité avec les États-Unis et économie. Plusieurs déclarations faites par le PM Harper témoignent de sa volonté de voir le rapprochement canado-américain s'intensifier, notamment dans une logique d'optimisation de la sécurité frontalière dans le but d'améliorer les conditions de commerce entre les deux pays<sup>159</sup>. Afin d'atteindre son but, il fait d'ailleurs appel à la communauté de valeurs qui existe entre les deux alliés<sup>160</sup>. Le 1<sup>er</sup> juin 2011, les deux partenaires ont convenu du mandat du CCR, qui porte principalement sur la normalisation de la réglementation interfrontalière<sup>161</sup> dans un contexte de libre-échange et de sécurité frontalière, tous des éléments liés de près au continentalisme.

Voici quelques-unes des mesures qui ont été mises en place par le plan *Par-delà la frontière* : publication du *Plan d'action sur la cybersécurité*<sup>162</sup>, normalisation des opérations dans le cadre du projet *Shiprider* visant à contrer la criminalité transfrontalière<sup>163</sup>, un projet pilote d'examen du fret maritime partant de Prince Rupert (Colombie-Britannique) par train en direction des États-Unis, échange systématique et automatisé de renseignements biométriques et biographiques de ressortissants étrangers transitant par le Canada, un projet-pilote d'un an visant à faciliter le processus de dédouanement d'aliments transformés, investissements pour ajouter de postes de douanes et de nouvelles voies d'accès pour accélérer les processus de passage, etc. Suite à cette conférence de presse et à la mise en place de l'entente *Par-delà la frontière*, d'autres rencontres eurent lieu. Au niveau du contenu, le plan d'action *Par-delà la frontière* s'articule donc autour de quatre axes principaux qui se rattachent tous au continentalisme : sécurité coordonnée (échange d'informations et de données, réaction face à des catastrophes naturelles, terrorisme, etc.), commerce bilatéral accru, application commune de la loi dans les régions frontalières, amélioration des infrastructures communes et cyber sécurité<sup>164</sup>.

Le contenu et la globalité de cette entente bilatérale constituent un signe clair que malgré les différends économiques qu'il peut y avoir entre les deux pays et en dépit de la forte volonté canadienne de souveraineté dans l'Arctique, les questions de sécurité liées à la relation canado-américaine l'importance des États-Unis par rapport au contexte de sécurité sont importantes pour le gouvernement Harper notamment en raison de leur impacts commerciaux, ce qui constitue une approche en congruence avec l'idée continentaliste. Cette démarche démontre également que la question de gestion de la frontière commune a évolué, du moins du côté canadien. En effet, le premier ministre Paul Martin se concentra bien davantage sur l'aspect de la lutte commune au terrorisme que sur le commerce bilatéral<sup>165</sup>, tout en refusant de participer au projet de bouclier antimissile de l'administration Bush<sup>166</sup>, alors que le gouvernement Harper a choisi de travailler à la fois

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

sur la sécurité et sur l'économie. À la lumière de plusieurs déclarations de Stephen Harper, on peut déduire que les accords de gestion de la frontière ont pour but non seulement l'accroissement de la sécurité, mais aussi la mise en place de conditions qui facilitent le commerce entre les deux États. Donc, si le commerce dans le secteur énergétique (et la construction d'oléoducs communs – le projet Keystone XL en tête de liste) peut parfois être difficile, les efforts canadiens pour améliorer le commerce routier avec les États-Unis ne s'essouffent pas, comme en témoigne l'engagement canadien de construire un deuxième pont entre les villes de Windsor (Ontario) et Detroit (au Michigan)<sup>167</sup>. Sur ce point, notons que l'entente fut conclue entre Ottawa et l'État du Michigan, et non avec le gouvernement fédéral américain. Par ce genre de démarches et d'ententes, on peut comprendre qu'Ottawa associe grandement sécurité et commerce, ce qui lie un peu plus le gouvernement Harper au continentalisme.

### **CONCLUSION**

L'introduction de cet article stipulait que la politique étrangère du gouvernement canadien menée par le gouvernement Harper se rapprochait de l'idée dominante continentaliste, notamment en vertu des positions de ce dernier sur le commerce international ainsi que sur les questions de sécurité et de défense. À la lumière de l'analyse des idées véhiculées par la formation politique et du gouvernement canadien actuel, il semble qu'effectivement, le continentalisme constitue le paradigme dans lequel se classe la PEC depuis 2006. L'importance accordée à l'élargissement de la palette économique internationale du Canada et l'accent donné à certains enjeux de sécurité et défense jumelée à l'idée de puissance liée aux déclarations de souveraineté territoriale canadienne dans l'Arctique sont très clairement présentes dans la politique étrangère canadienne actuelle.

Cependant, nous constatons également que certains aspects de cette politique étrangère dépassent du jupon continentaliste « classique » tel que défini par Nossal, Roussel et Paquin et en ce sens, les rapprochements avec cette idée dominante ont leurs limites. D'emblée, il importe de dire que tous les aspects de la politique étrangère canadienne n'ont pas été abordés dans le cadre de cet article. En effet, l'aspect diplomatique, notamment par rapport à l'ONU et à certains cas géopolitiques précis tels que le conflit israélo-palestinien, la réforme organisationnelle de l'ONU et l'enjeu de l'aide publique au développement international mériteraient sans aucun doute que l'on s'y attarde, tout comme d'autres pans de la PEC qui n'ont pas été abordés. Adam Chapnick traite d'ailleurs de nombreux changements d'attitude de la part du Canada sur les enjeux liés au multilatéralisme (surtout onusien) depuis l'arrivée de Stephen Harper au pouvoir<sup>168</sup>. Parmi les aspects abordés par cet article, l'importance accordée à l'Arctique constitue un aspect de la politique étrangère canadienne actuelle qui ne correspond pas au continentalisme tel que défini, entre autres, par Nossal, Roussel et Paquin. Il s'agit d'un autre élément qui pourrait nous indiquer que la PEC depuis 2006 ne se situe pas exactement dans une frange continentaliste « classique », car si le NORAD travaille à la sécurité de l'Arctique, en aucun temps le gouvernement Harper n'a-t-il accepté que soit remise en question la souveraineté canadienne, même si cela devait entrer en conflit avec des revendications américaines.

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

Au niveau économique, le continentalisme vise d'abord et avant tout l'accès au marché américain. Comme nous avons pu le constater, le gouvernement actuel a effectivement Washington dans la liste de ses priorités avec les actions telles que le plan *Par-delà la frontière* ainsi que les pressions effectuées dans le cas Keystone XL, mais il souhaite également aller voir plus loin. L'Asie, l'Amérique latine et l'Europe font également partie intégrante de la stratégie du gouvernement Harper d'élargissement des débouchés économiques du Canada. Cependant, nous avons également vu que déjà, Paul Martin s'était affairé à ouvrir ces marchés, tout comme Jean Chrétien. Comme ce dernier est souvent associé de près à l'internationalisme, un lien exclusif entre cet aspect de la PEC sous Harper et le continentalisme est difficile à établir.

Considérant les divergences déjà notées dans cet article entre le continentalisme « classique » et l'approche du gouvernement Harper, on pourrait se demander si une nouvelle idée dominante en PEC pouvait avoir fait son apparition depuis 2006. Justin Massie et Stéphane Roussel penchent vers cette option<sup>169</sup>. Le fait que le terme « néocontinentalisme » soit utilisé pour nommer cette hypothétique nouvelle idée dominante démontre que celle-ci demeure tout de même relativement proche du continentalisme. De plus, ils arrivent à des conclusions très similaires à celles exprimées ici à propos des éléments fondateurs de la politique étrangère de Stephen Harper : si les paramètres de la politique étrangère canadienne depuis 2006 reprennent plusieurs éléments de base de l'idée continentaliste, d'autres aspects ne faisant pas partie de celle-ci s'ajoutent de manière assez forte dans les valeurs et la position globale véhiculées par Ottawa. C'est ainsi que, selon Massie et Roussel, nous serions dans l'antichambre d'une nouvelle idée dominante en PEC, le « néocontinentalisme »<sup>170</sup>. Toutefois, nous avons en contrepartie pu observer que les idées dominantes en politique étrangère canadienne ne sont pas toujours traitées de manière monolithique. S'agirait-il donc vraiment d'une nouvelle idée dominante ou plutôt d'une simple variante de l'idée continentaliste, une « période » qui serait partie intégrante d'une « ère » continentaliste? Guy Gosselin avait suivi cette idée en séparant l'ère internationaliste en quatre périodes distinctes, disposant chacune de spécificités, mais toutes liées entre elles par les grands principes de cette idée dominante<sup>171</sup>. Ce classement fut établi en 1989, alors que le Canada était dirigé par Brian Mulroney, généralement associé à l'idée continentaliste. André Donneur a également fait un type de classement semblable avec l'internationalisme en 1984, année d'accession au pouvoir de Mulroney<sup>172</sup>. Ainsi, peut-être que le fait que le Canada soit actuellement, en 2013, dirigé par Stephen Harper amène une vision quelque peu prématurée de la nature exacte de la PEC depuis 2006. Dans cette optique, une étude de la politique étrangère de Stephen Harper après son départ en tant que premier ministre, comme l'a fait Gosselin à la fin des années 1980, amènerait peut-être un éclairage différent. Stephen Harper sera au pouvoir au minimum jusqu'en 2015, en vertu de sa fonction de chef d'un gouvernement majoritaire aux Communes. Une fois que les conservateurs de Stephen Harper ne seront plus au pouvoir, l'article de Massie et Roussel sera sans doute encore essentiel à la compréhension de la politique étrangère. Mais au-delà de ces éléments hypothétiques, il semble clair que globalement, sur les aspects de l'économie, de la sécurité et de la relation avec les États-Unis, la PEC, depuis l'arrivée au pouvoir de Stephen Harper, se retrouve dans le camp de l'idée continentaliste. Cependant, compte tenu du fait que le gouvernement Harper est au pouvoir encore pour quelques années, il est peut-être un peu

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

---

trop tôt pour annoncer l'avènement d'une idée dominante complètement nouvelle. À l'image des travaux de Guy Gosselin et d'André Donneur, il s'agit d'un classement qui devrait être fait une fois le gouvernement Harper relevé de ses fonctions.



**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

**ANNEXE 1 : PORTRAIT MILITAIRE CANADIEN – DÉPENSES EN DOLLARS  
CONSTANTS (1988-2010)**

Année	Dépenses (en M\$US) <sup>173</sup>	Rang mondial	Valeur en % du PIB	Rang mondial (% du PIB) <sup>174</sup>	% Dépenses fédérales <sup>175</sup>	Personnel militaire (en milliers) <sup>176</sup>
1988	19 339	10 <sup>e</sup>	2,0	69 <sup>e</sup> /110	N/A	N/A
1989	19 242	9 <sup>e</sup>	1,9	73 <sup>e</sup> /114	N/A	88
1990	19 224	10 <sup>e</sup>	2,0	78 <sup>e</sup> /118	N/A	87
1991	17 753	10 <sup>e</sup>	1,9	77 <sup>e</sup> /118	7,33	86
1992	17 557	10 <sup>e</sup>	1,9	77 <sup>e</sup> /129	7,18	82
1993	17 513	11 <sup>e</sup>	1,8	88 <sup>e</sup> /140	7,14	76
1994	17 255	12 <sup>e</sup>	1,7	88 <sup>e</sup> /144	7,04	75
1995	16 267	14 <sup>e</sup>	1,6	89 <sup>e</sup> /140	6,54	75,75
1996	14 934	14 <sup>e</sup>	1,4	91 <sup>e</sup> /141	6,25	79,85
1997	13 768	15 <sup>e</sup>	1,2	109 <sup>e</sup> /144	6,14	72,7
1998	14 248	15 <sup>e</sup>	1,3	97 <sup>e</sup> /138	6,23	69,95
1999	14 857	15 <sup>e</sup>	1,2	105 <sup>e</sup> /142	6,3	69,95
2000	14 618	15 <sup>e</sup>	1,1	111 <sup>e</sup> /145	6,12	68,5
2001	14 999	15 <sup>e</sup>	1,2	107 <sup>e</sup> /143	6,22	66,1
2002	15 078	16 <sup>e</sup>	1,2	108 <sup>e</sup> /149	6,36	61,6
2003	15 354	16 <sup>e</sup>	1,1	116 <sup>e</sup> /154	6,29	61,6
2004	15 935	15 <sup>e</sup>	1,1	116 <sup>e</sup> /154	6,47	71
2005	16 636	14 <sup>e</sup>	1,1	113 <sup>e</sup> /153	6,26	71
2006	17 410	15 <sup>e</sup>	1,2	104 <sup>e</sup> /149	6,66	64
2007	18 980	14 <sup>e</sup>	1,2	103 <sup>e</sup> /148	7,06	64
2008	20 454	14 <sup>e</sup>	1,3	87 <sup>e</sup> /146	7,33	64
2009	21 389	14 <sup>e</sup>	1,4	82 <sup>e</sup> /136	7,3	65,7
2010	23 109	14 <sup>e</sup>	1,5	73 <sup>e</sup> /139	7,63	65 700

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

<sup>1</sup>Roger GIBBINS. « Western Canada : “The West Wants in” », dans *Beyond Quebec: Taking Stock of Canada*, sous la direction de Kenneth McRoberts, Montréal et Kingston (Ont.), McGill-Queen's University Press, 1995, p. 45-61.

<sup>2</sup> CANADA.COM. *Stephen Harper victory speech (text)*, [En ligne] 2006, <http://www.canada.com/ottawacitizen/story.html?id=8a636173-8ff2-4cc2-89fe-280960bcbb0b&k=51207> (page consultée le 12 janvier 2012).

<sup>3</sup> CANADA.COM. *Stephen Harper victory speech (text)* ....

<sup>4</sup> Jean-François LÉPINE. « L'image du Canada à l'étranger », *Une heure sur Terre*, Montréal, Radio-Canada, 10 octobre 2008, Émission de télévision (5 minutes 50 secondes). Accessible à l'adresse suivante : [http://www.radio-canada.ca/emissions/une\\_heure\\_sur\\_terre/2008-2009/Entrevue.asp?idDoc=65916](http://www.radio-canada.ca/emissions/une_heure_sur_terre/2008-2009/Entrevue.asp?idDoc=65916) (page consultée le 12 mai 2013).

<sup>5</sup> Tom KEATING et Don MUNTUN. « Internationalism and the Canadian Public », dans *Canadian Journal of Political Science*, septembre 2001, volume 34, numéro 3, pp. 517-549.

<sup>6</sup> Prosper Jr BERNARD. « Canada and Human Security: From the Axworthy Doctrine to Middle Power Internationalism », dans *American review of Canadian Studies*, été 2006, p. 233-261.

<sup>7</sup> Jack GRANATSTEIN et Robert BOTHWELL. *Pirouette : Pierre Trudeau and Canadian Foreign Policy*. 1990, University of Toronto Press, 517 p.

<sup>8</sup> John RAVENHILL. « Cycles of middle power activism : Constraint and choice in Australian and Canadian foreign policies », dans *Australian Journal of International Affairs*, 1998, volume 52, numéro 3, pp. 309-327.

<sup>9</sup> Frédéric MÉRAND et Antoine VANDEMOORTELE, « L'Europe dans la culture stratégique canadienne, 1949-2009 », *Études internationales*, volume 40, numéro 2, 2009, p. 241-259.

<sup>10</sup> Fen O. HAMPSON, Norman HILLMER et Maureen Appel MOLOT. *The Axworthy Legacy*, 2001, Oxford, Oxford University Press, 317 p.

<sup>11</sup> Kim Richard NOSSAL, Stéphane PAQUIN et Stéphane ROUSSEL. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 227-280.

<sup>12</sup> BATTISTELLA, Dario. *Théories des relations internationales – Le projet constructiviste*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 359.

<sup>13</sup> BATTISTELLA, Dario. *Théories des relations internationales – Le projet constructiviste*, p. 315-353.

<sup>14</sup> Kim Richard NOSSAL, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN. « Introduction : L'analyse de la politique étrangère canadienne » dans *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 2007, p.25-48.

<sup>15</sup> Kim Richard NOSSAL, Stéphane PAQUIN et Stéphane ROUSSEL. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, p. 227-272.

<sup>16</sup> Donald J. SAVOIE, *Governing from the Centre*, Toronto, 1999, University of Toronto Press, 1999, 480 pages.

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

<sup>17</sup> André BERNARD. *La vie politique au Québec et au Canada*, Montréal, 1997, Les Presses de l'Université du Québec, 1997, 634 pages.

<sup>18</sup> John NOBLE. « PMO/PCO/DFAIT: Serving the Prime Minister's Foreign Policy Agenda » dans Jean DEAUDELIN et Daniel SCHWANEN (dir.), *Canada Among Nations 2007: What Room for Manoeuvre?*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2008, p.38-65.

<sup>19</sup> André DONNEUR. *Politique étrangère canadienne*, Montréal, Guérin éditeur, 1984, p.17.

<sup>20</sup> Sylvia BASHEVKIN. « Losing Common Ground : Feminists, Conservatives and Public Policy in Canada during the Mulroney Years », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 29, No.2, Juin 1996, p. 211-242.

<sup>21</sup> Stéphane PAQUIN. « Les actions extérieures des entités subétatiques : Quelle signification pour la politique comparée et les relations internationales ? », *Revue Internationale de politique comparée*, Vol. 12, No. 2, 2005, p.129-142.

<sup>22</sup> Lana WYLIE. « Critical Conclusions about Canadian Foreign Policy », sous la direction de J. Marshall Beier et Lana Wylie, *Canadian Foreign Policy in critical perspective*, Don Mills (Ontario), Oxford University Press, 2010, p.196.

<sup>23</sup> Richard VENGROFF et Jason RICH. « Foreign Policy by Other Means : Paradiplomacy and the Canadian Provinces », sous la direction de Patrick James, Nelson Michaud et Marc J. O'Reilly, *Handbook of Canadian Policy*, Toronto, Lexington books, 2006, p. 105-130.

<sup>24</sup> James M MCCORMICK. « Democratizing Canadian Foreign Policy », *Canadian Foreign Policy*, 2006, volume 13, numéro 1, p.112-131.

<sup>25</sup> Dario BATTISTELLA. *Théories des relations internationales – Le projet constructiviste*, p.329-367.

<sup>26</sup> Kim Richard NOSSAL, Stéphane PAQUIN et Stéphane ROUSSEL. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, 2007, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 227-272.

<sup>27</sup> Carl BERGER. *The Sense of Power. Studies in the ideas of Canadian imperialism, 1867-1914*. University of Toronto Press, 1970. 277 p

<sup>28</sup> PARCS CANADA. *Life and Times of Sir Wilfrid Laurier*. [En ligne] non daté, [http://www.pc.gc.ca/apprendre-learn/prof/itm2-crp-trc/pdf/laurier\\_e.pdf](http://www.pc.gc.ca/apprendre-learn/prof/itm2-crp-trc/pdf/laurier_e.pdf) (page consultée le 4 octobre 2012).

<sup>29</sup> Norman HILLMER et Jack L. GRANATSTEIN. *Empire to Umpire: Canada and the World to the 1990s*, Toronto, Copp Clarkman Longman Ltd., 1994, p.16.

<sup>30</sup> PARCS CANADA. *Life and Times of Sir Wilfrid Laurier*. [En ligne] ...

<sup>31</sup> NOSSAL, K.R. S. PAQUIN et S. ROUSSEL. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, p. 233.

<sup>32</sup> L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE. *Traité du flétan*, [En ligne] 2012 <http://thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/traite-du-fletan> (page consultée le 28 juin 2012).

<sup>33</sup> MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA. *Statut de Westminster (1931) – Texte numéro 17*, [En ligne] 9 mai 2013, <http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/constitution/loireg-lawreg/pl1t171.html>, (page consultée le 2 août 2013).

<sup>34</sup> Robert BOTHWELL. "The Canadian Isolationist Tradition" dans *International Journal*, vol. 54, numéro 1, hiver 1998-99, p. 76-88.

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

<sup>35</sup> Kim Richard NOSSAL, Stéphane PAQUIN et Stéphane ROUSSEL. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, p. 233.

<sup>36</sup> Jean-François RIOUX. « L'héritage de Raoul Dandurand et la sécurité humaine », *Études internationales*, vol. 31, numéro 4, 2000, p. 753.

<sup>37</sup> Charles-Philippe DAVID et Stéphane ROUSSEL. « Une Espèce En Voie De Disparition ? La Politique De Puissance Moyenne du Canada Après La Guerre Froide », *International Journal*, Volume 52, numéro 1 hiver 1996-1997, pp. 39-68.

<sup>38</sup> Arthur E. BLANCHETTE. *Canadian Foreign Policy 1945-2000: Major documents and speeches*, Ottawa, The Golden Dog Press, 2000, p. 10.

<sup>39</sup> André DONNEUR. « La politique étrangère canadienne : De l'internationalisme au réalisme », *Études internationales*, volume 15, numéro 1, 1984, p.213-221.

<sup>40</sup> Stéphane ROUSSEL et Chantal ROBICHAUD. « L'État postmoderne par excellence ? Internationalisme et promotion de l'identité internationale du Canada », *Études internationales*, vol. 35, numéro 1, 2004, p.153.

<sup>41</sup> Kim Richard NOSSAL, Stéphane PAQUIN et Stéphane ROUSSEL. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, p. 234.

<sup>42</sup> Stéphane ROUSSEL. *Les cauchemars de Pearson ou le Canada face à la guerre en Irak*, [En ligne] non daté, [http://www.pedc.uqam.ca/pdfs/rousseau\\_irak.pdf](http://www.pedc.uqam.ca/pdfs/rousseau_irak.pdf) (page consultée le 6 juillet 2012).

<sup>43</sup> Louis BALTHAZAR. « Les relations canado-américaines : nationalisme et continentalisme », *Études internationales*, volume 14, numéro 1, 1983, p. 23-37.

<sup>44</sup> UNIVERSITÉ LAVAL. « PC – Guide de la campagne 1984 », *Centre d'analyse des politiques publiques*, [En ligne] 2011, [http://www.poltext.capp.ulaval.ca/upload/can1984pc\\_plt\\_14112008\\_181934.pdf](http://www.poltext.capp.ulaval.ca/upload/can1984pc_plt_14112008_181934.pdf), (page consultée le 7 juillet 2012).

<sup>45</sup> UNITED NATIONS. *International Trade statistics 1900-1960*, [En ligne] 1962, <http://unstats.un.org/unsd/trade/imts/Historical%20data%201900-1960.pdf>, (page consultée le 2 août 2013).

<sup>46</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. *Le Canada et les États-Unis : le commerce, l'investissement, l'intégration et l'avenir*. [En ligne] 2 avril 2001, <http://publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/prb013-f.htm>, (page consultée le 12 juillet 2013).

<sup>47</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. *Le Canada et les États-Unis : le commerce, l'investissement, l'intégration et l'avenir*. [En ligne] 2 avril 2001, <http://publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/prb013-f.htm>, (page consultée le 12 juillet 2013).

<sup>48</sup> Kim Richard NOSSAL, Stéphane PAQUIN et Stéphane ROUSSEL. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, p. 299

<sup>49</sup> Stéphane ROUSSEL. « Pearl Harbor et le World Trade Center – Le Canada face aux États-Unis en période de crise », dans *Études Internationales*, volume 33, numéro 3, décembre 2002, p. 667-695.

<sup>50</sup> Kim Richard NOSSAL, Stéphane PAQUIN et Stéphane ROUSSEL. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, p. 61.

<sup>51</sup> Kim Richard NOSSAL, Stéphane PAQUIN et Stéphane ROUSSEL. *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, p. 61.

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

- <sup>52</sup> THE CANADIAN ENCYCLOPEDIA. *Permanent Joint Board on Defence*, [En ligne] 2012, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/permanent-joint-board-on-defence>, (page consultée le 12 juillet 2013).
- <sup>53</sup> NORAD. *NORAD Chronology*, [En ligne] non daté, [http://www.norad.mil/about/NORAD%20History\\_ENGLISH.pdf](http://www.norad.mil/about/NORAD%20History_ENGLISH.pdf), (page consultée le 25 janvier 2013).
- <sup>54</sup> DÉFENSE NATIONALE. *Défis et engagements – Une politique de défense pour le Canada*, [En ligne] 2010, <http://www.forces.gc.ca/admpol/downloads/Defis%20et%20engagement.pdf>, (page consultée le 7 juillet 2012).
- <sup>55</sup> Stéphane ROUSSEL. « Pearl Harbor et le World Trade Center – Le Canada face aux États-Unis en période de crise », p. 667-695.
- <sup>56</sup> Pierre MARTIN. *Relations canado-américaines - Les Québécois, les Canadiens et les relations avec les États-Unis : sociétés distinctes et perceptions distinctes*, [En ligne] novembre 2011, [http://www.cerium.ca/IMG/pdf/Notes\\_Analyses025.pdf](http://www.cerium.ca/IMG/pdf/Notes_Analyses025.pdf), (page consultée le 13 décembre 2012).
- <sup>57</sup> Pierre MARTIN. *Relations canado-américaines - Les Québécois, les Canadiens et les relations avec les États-Unis : sociétés distinctes et perceptions distinctes*, (page consultée le 13 décembre 2012).
- <sup>58</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. *Fierté et influence : notre rôle dans le monde*. Ottawa, Ministère des Affaires étrangères et du commerce international, 2005, p.9.
- <sup>59</sup> AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA. *Programme NEXUS*, [En ligne] 7 décembre 2012, <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/prog/nexus/menu-fra.html>, (page consultée le 13 décembre 2012).
- <sup>60</sup> AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA. *Programme EXPRES*, [En ligne] 11 décembre 2012, <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/prog/fast-expres/menu-fra.html>, (page consultée le 13 décembre 2012).
- <sup>61</sup> Julie AUGER. *Chronologie des relations canado-américaines de défense et de sécurité de l'Amérique du Nord*, [En ligne] 2004, [http://www.pedc.uqam.ca/IMG/pdf/Chronologie\\_Can-US.pdf](http://www.pedc.uqam.ca/IMG/pdf/Chronologie_Can-US.pdf), (page consultée le 13 avril 2013).
- <sup>62</sup> Kim Richard NOSSAL. *The Mulroney years : Transformation and Tumult*, [En ligne] juin-juillet 2003, <http://archive.irpp.org/po/archive/jun03/nossal.pdf>, (page consultée le 12 juillet 2012).
- <sup>63</sup> James FERGUSSON. *Canadian Defence and the Canada-US Strategic Partnership*, [En ligne] Non daté, <http://www.cdfai.org/PDF/Canadian%20Defence%20and%20the%20Canada-US%20Strategic%20Partnership.pdf>, (page consultée le 15 juillet 2013).
- <sup>64</sup> UNIVERSITÉ LAVAL – CENTRE D'ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES. *Speech from the Throne, 39<sup>th</sup>Parliament 1<sup>st</sup> Session, 2006.04.03 – 2007.09.14*, [En ligne] non daté, [http://www.poltext.capp.ulaval.ca/upload/tcan200604\\_18022010\\_124457.pdf](http://www.poltext.capp.ulaval.ca/upload/tcan200604_18022010_124457.pdf) (page consultée le 8 octobre 2012).
- <sup>65</sup> Ian L. MACDONALD. « Editor's note », *Policy Options*, avril 2012, p.3.
- <sup>66</sup> Jeffrey SIMPSON. « Foreign Policy », dans *Rethinking Canada's International Priorities*, [En ligne] 2010, <http://www1.carleton.ca/npsia/ccms/wp-content/ccms-files/Rethinking-Canada.pdf>, (document consulté le 25 juillet 2013).

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

- <sup>67</sup> STATISTICS CANADA. *Canada Year Book 2011: International Trade*, [En ligne] 30 septembre 2011, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-402-x/2011000/chap/international/international-eng.htm>, (page consultée le 18 janvier 2013).
- <sup>68</sup> STATISTICS CANADA. *Canada Year Book 2011: International Trade*
- <sup>69</sup> STATISTICS CANADA. *Canada Year Book 2011: International Trade ...*
- <sup>70</sup> STATISTICS CANADA. *Canada Year Book 2011: International Trade ...*
- <sup>71</sup> STATISTICS CANADA. *Canada Year Book 2011: International Trade ...*
- <sup>72</sup> STATISTICS CANADA. *Canada Year Book 2011: International Trade ...*
- <sup>73</sup> Jean-Philippe BEYLIER.. « Le coût de la frontière Canada/États-Unis : Quel prix à payer pour une sécurisation avancée du 49<sup>ème</sup> parallèle » dans *Politique étrangère comparée : Canada – États-Unis*, dirigé par Jean-Michel Lacroix et Gordon Mace, Bruxelles, Éditions scientifiques internationales, 2012, p. 238-239.
- <sup>74</sup> Jeffrey SIMPSON. « Foreign Policy », dans *Rethinking Canada's International Priorities ...*
- <sup>75</sup> Jeffrey SIMPSON. Foreign Policy », dans *Rethinking Canada's International Priorities ...*
- <sup>76</sup> RADIO-CANADA. *85 milliards de compression budgétaire aux États-Unis*, [En ligne] 2 mars 2013, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/economie/2013/03/01/003-etats-unis-mur-echeance.shtml>, (page consultée le 25 juillet 2013).
- <sup>77</sup> Fen Osler SAMPSON et Roland PARIS. « Introduction : Leadership Challenges in an Era of Uncertainty », [En ligne] 2010, <http://www1.carleton.ca/npsia/ccms/wp-content/ccms-files/Rethinking-Canada.pdf>, (document consulté le 25 juillet 2013).
- <sup>78</sup> Jeffrey SIMPSON. « Foreign Policy » ...
- <sup>79</sup> U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE. *American Recovery and Reinvestment Act of 2009*, [En ligne] 17 février 2009, <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/PLAW-111publ5/pdf/PLAW-111publ5.pdf>, (page consultée le 15 juillet 2013).
- <sup>80</sup> UNITED PRESS INTERNATIONAL. *Obama approves southern leg of Keystone*, [En ligne] 22 mars 2012, [http://www.upi.com/Top\\_News/US/2012/03/22/Obama-approves-southern-leg-of-Keystone/UPI-89911332399600/](http://www.upi.com/Top_News/US/2012/03/22/Obama-approves-southern-leg-of-Keystone/UPI-89911332399600/), (page consultée le 23 janvier 2013).
- <sup>81</sup> WASHINGTON POST. *Obama administration rejects Keystone XL pipeline*, [En ligne] 18 janvier 2012, [http://articles.washingtonpost.com/2012-01-18/national/35440450\\_1\\_keystone-xl-kerri-ann-jones-oil-sands](http://articles.washingtonpost.com/2012-01-18/national/35440450_1_keystone-xl-kerri-ann-jones-oil-sands), (page consultée le 18 janvier 2012).
- <sup>82</sup> THE GLOBE AND MAIL. *Harper's embrace of "ethical" oil sands reignites "dirty" arguments*. [En ligne] 7 janvier 2011, <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/harpers-embrace-of-ethical-oil-sands-reignites-dirty-arguments/article1862499/>, (page consultée le 14 avril 2011).
- <sup>83</sup> LE DEVOIR. *Harper à New York pour vanter Keystone XL* [En ligne] 16 mai 2013, <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/378431/harper-a-new-york-pour-vanter-keystone-xl>, (page consultée le 20 mai 2013)
- <sup>84</sup> LE DEVOIR. *Harper à New York pour vanter Keystone XL...*
- <sup>85</sup> Justin MASSIE. « Compte rendu : Canada Among Nations 2009-2010 », [En ligne] 2011, <http://id.erudit.org/iderudit/1005840ar>, (page consultée le 16 juillet 2013).



**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

- 
- <sup>86</sup> THE WALL STREET JOURNAL. *Canada's Harper Keep Key Economic Team in Place*, [En ligne] 15 juillet 2013, <http://online.wsj.com/article/SB10001424127887323664204578607710963317512.html>, (page consultée le 16 juillet 2013).
- <sup>87</sup> UNIVERSITÉ LAVAL – CENTRE D'ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES. *Changeons pour vrai – Programme électoral du Parti conservateur du Canada* [En ligne] 2006, [http://www.poltext.capp.ulaval.ca/upload/can2006pc\\_plt\\_14112008\\_165501.pdf](http://www.poltext.capp.ulaval.ca/upload/can2006pc_plt_14112008_165501.pdf) (page consultée le 10 juillet 2012).
- <sup>88</sup> Ian L. MACDONALD. « Editor's note », *Policy Options*, avril 2012, p.3
- <sup>89</sup> RADIO-CANADA. *Harper en Chine : des contrats et des pandas*, [En ligne] 12 février 2012, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2012/02/11/001-harper-chine-pandas.shtml> (page consultée le 10 juillet 2012).
- <sup>90</sup> THE DAWN. *After US oil snub, Canada focuses on China*, [En ligne] 6 février 2012, <http://www.youtube.com/watch?v=iFy9slk0myw> (page consultée le 11 janvier 2013).
- <sup>91</sup> GLOBAL NATIONAL NEWS. *Harper talks trade and human rights in China*, [En ligne] 10 février 2012, <http://www.youtube.com/watch?v=b-f0Xg0ROiU>, (reportage consulté le 11 janvier 2013).
- <sup>92</sup> ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT. *Index of Democracy 2008 ...*
- <sup>93</sup> ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT. *Democracy Index 2010: Democracy in retreat*, [En ligne] Novembre 2010, [http://graphics.eiu.com/PDF/Democracy\\_Index\\_2010\\_web.pdf](http://graphics.eiu.com/PDF/Democracy_Index_2010_web.pdf) (page consultée le 11 janvier 2013).
- <sup>94</sup> ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT. *Democracy Index 2011 : Democracy under stress*, [En ligne] 2011, [http://www.eiu.com/Handlers/WhitepaperHandler.ashx?fi=Democracy\\_Index\\_2011\\_Updated.pdf&mode=wp&campaignid=DemocracyIndex2011](http://www.eiu.com/Handlers/WhitepaperHandler.ashx?fi=Democracy_Index_2011_Updated.pdf&mode=wp&campaignid=DemocracyIndex2011) (page consultée le 11 janvier 2013).
- <sup>95</sup> ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT. *The Economist Intelligence Unit's Index of Democracy 2008* [En ligne] Septembre 2008, <http://graphics.eiu.com/PDF/Democracy%20Index%202008.pdf> (page consultée le 11 janvier 2013).
- <sup>96</sup> ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT. *Democracy Index 2010: Democracy in retreat, ...*
- <sup>97</sup> ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT. *Democracy Index 2011 : Democracy under stress...*
- <sup>98</sup> UNIVERSITÉ LAVAL – CENTRE D'ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES. *Changeons pour vrai – Programme électoral du Parti conservateur du Canada ...* p. 45.
- <sup>99</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA. *Saisir les avantages globaux : La Russie – Marché prioritaire de la Stratégie commerciale mondiale*, [En ligne] 12 décembre 2012, <http://www.international.gc.ca/commerce/strategy-strategie/r13.aspx?lang=fr&view=d> (page consultée le 11 janvier 2013).
- <sup>100</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA. *Saisir les avantages globaux : La Russie ...*
- <sup>101</sup> ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT. *Index of Democracy 2008 ...*
- <sup>102</sup> ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT. *Democracy Index 2010: Democracy in retreat ...*
- <sup>103</sup> ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT. *Democracy Index 2011 : Democracy under stress ...*
- <sup>104</sup> Justin MASSIE et Stéphane ROUSSEL. « The Twilight of Internationalism? Neocontinentalism as an Emerging Dominant Idea in Canadian Foreign Policy », in Heather A. SMITH and Claire Turenne

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

SJOLANDER (dir.), *Canada in the World: Perspectives on Canadian Foreign Policy*, Don Mills, Oxford University Press, 2013.

<sup>105</sup> 2 références à ce sujet :

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA. *Négociations d'un Accord de libre-échange Canada-Japon*, [En ligne] 26 mars 2012, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/japan-japon/fta-consult-ale.aspx?lang=fra&view=d>, (page consultée le 11 janvier 2013) et *Accord commercial Canada-UE*, [En ligne] 11 janvier 2013, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/eu-ue/can-eu.aspx?lang=fra&view=d>, (page consultée le 11 janvier 2013).

<sup>106</sup> LES AFFAIRES. *Stephen Harper en Inde pour discuter libre-échange*, [En ligne] 2 novembre 2012, <http://www.lesaffaires.com/monde/inde/stephen-harper-en-inde-pour-discuter-libre-échange/550770>, (page consultée le 11 janvier 2012).

<sup>107</sup> CBC NEWS. *Harper warns India to move faster on developing trade*, [En ligne] 7 novembre 2012, <http://www.cbc.ca/news/politics/story/2012/11/07/pol-pm-harper-india-world-economic-forum-speech.html>, (page consultée le 11 janvier 2012).

<sup>108</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA. *Le Canada et l'Inde concluent une septième série de négociations en vue d'un accord de partenariat économique global*. [En ligne] 6 février 2013, [http://www.international.gc.ca/media\\_commerce/comm/news-communiqués/2013/02/06a.aspx?lang=fra&view=d](http://www.international.gc.ca/media_commerce/comm/news-communiqués/2013/02/06a.aspx?lang=fra&view=d), (page consultée le 6 février 2013).

<sup>109</sup> À ce sujet, voir les différents discours disponibles sur le site Web du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce International pour les années suivantes :

2009 (<http://www.international.gc.ca/media/minpub-index/speeches-discours/2009/index.aspx?lang=fra&view=d>),

2010(<http://www.international.gc.ca/media/minpub-index/speeches-discours/2010/index.aspx?lang=fra&view=d>),

2011(<http://www.international.gc.ca/media/minpub-index/speeches-discours/2011/index.aspx?lang=fra&view=d>),

2012(<http://www.international.gc.ca/media/minpub-index/speeches-discours/2012/index.aspx?lang=fra&view=d>).

<sup>110</sup> John NOBLE. « PMO/PCO/DFAIT: Serving the Prime Minister's Foreign Policy Agenda » ... Traduction libre de l'auteur

<sup>111</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA. *Évaluation de la stratégie pour les Amériques*, [En ligne] Janvier 2011, [http://www.international.gc.ca/about-a\\_propos/assets/pdfs/evaluation/tas\\_lsa11\\_fr.pdf](http://www.international.gc.ca/about-a_propos/assets/pdfs/evaluation/tas_lsa11_fr.pdf), (page consultée le 11 mai 2013).

<sup>112</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA. *Priorités et progrès : le Canada dans les Amériques*, En ligne [En ligne] 2009, <http://www.international.gc.ca/america-ameriques/assets/pdfs/Report2009-fra.pdf> (document électronique consulté le 7 mars 2013).

<sup>113</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA. *Évaluation de la Stratégie pour les Amériques* ...

<sup>114</sup> Jean-Philippe THÉRIEN et Gordon MACE. « Le Canada et l'option des Amériques : un projet inachevé », dans *Politique étrangère comparée : Canada – États-Unis*, dirigé par Jean-Michel Lacroix et Gordon Mace, Bruxelles, Éditions scientifiques internationales, 2012, p. 116.



**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

<sup>115</sup> RADIO-CANADA. *Stephen Harper amorce une visite officielle au Brésil*, [En ligne] 8 août 2011, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2011/08/07/001-harper-amerique-latine.shtml>, (page consultée le 11 janvier 2013).

<sup>116</sup> JOURNAL MÉTRO. *Stephen Harper au Pérou et en Colombie*, [En ligne], 20 mai 2013, <http://journalmetro.com/monde/313298/stephen-harper-sen-va-au-perou-et-en-colombie/>, (page consultée le 20 mai 2013).

<sup>117</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. *Le ministre Baird visite de nouveau l'Amérique latine*, [En ligne] 30 juillet 2013, <http://www.international.gc.ca/media/aff/news-communiques/2013/07/26a.aspx?lang=fra>, (page consultée le 2 août 2013).

<sup>118</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA. *Accords et négociations*, [En ligne] 3 mai 2013, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/index.aspx?lang=fra>, (page consultée le 11 mai 2013).

<sup>119</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA. *Accords et négociations ...*

<sup>120</sup> HUFFINGTON POST. *Stephen Harper, Mexico President-Elect Enrique Pena Nieto Talk Energy*, [En ligne] 28 novembre 2011, [http://www.huffingtonpost.ca/2012/11/28/stephen-harper-enrique-pena-nieto\\_n\\_2206179.html](http://www.huffingtonpost.ca/2012/11/28/stephen-harper-enrique-pena-nieto_n_2206179.html), (page consultée le 11 mai 2013).

<sup>121</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. *Négociations en vue d'Accord de libre-échange Canada-Singapour*, [En ligne] 25 juin 2013, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/singapore-singapour/info.aspx?lang=fra>, (page consultée le 25 juillet 2013).

<sup>122</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. *Négociations en vue d'Accord de libre-échange entre le Canada et la Corée*, [En ligne] 25 juin 2013, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/korea-coree/info.aspx?lang=fra>, (page consultée le 25 juillet 2013).

<sup>123</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. *Discussions préliminaires en vue de conclure un accord de libre-échange entre le Canada et la Turquie*, [En ligne] 25 juin 2013, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/turkey-turquie/info.aspx?lang=fra>, (page consultée le 25 juillet 2013).

<sup>124</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. *Négociations en vue d'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Ukraine*, [En ligne] 25 juin 2013, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ukraine/add-info-sup.aspx?lang=fra>, (page consultée le 25 juillet 2013).

<sup>125</sup> PREMIER MINISTRE DU CANADA. *Le PM annonce le lancement de négociations commerciales avec le Maroc*, [En ligne] 27 janvier 2011, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=3914> (page consultée le 25 juillet 2013).

<sup>126</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. *Négociations du Partenariat transpacifique en vue de conclure un accord de libre-échange*, [En ligne] 26 juin 2013, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/tpp-tpf/info.aspx?lang=fra>, (page consultée le 25 juillet 2013).

<sup>127</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. *Discussions exploratoires visant la négociation d'un accord de libre-échange entre le Canada et la Thaïlande*, [En ligne] 27 juin 2013, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/thailand-thaïlande.aspx?lang=fra>, (page consultée le 25 juillet 2013).

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

- <sup>128</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA. *Accord de libre-échange Canada – l'Association européenne de libre-échange (AELE)*, [En ligne] 27 juin 2013, <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/eu-ue/efta-aele.aspx?lang=fra>, (page consultée le 25 juillet 2013)
- <sup>129</sup> Dario BATTISTELLA. *Théories des relations internationales*, p.100.
- <sup>130</sup> DÉFENSE NATIONALE ET LES FORCES CANADIENNES. *La stratégie de défense « Le Canada d'abord »*, [En ligne] 30 octobre 2010, <http://www.journal.forces.gc.ca/vo9/no2/14-shadwick-fra.asp>, (page consultée le 25 janvier 2013).
- <sup>131</sup> DÉFENSE NATIONALE ET LES FORCES CANADIENNES. *La stratégie de défense « Le Canada d'abord » ...*
- <sup>132</sup> DÉFENSE NATIONALE CANADA. *Stratégie de défense – Le Canada d'abord*, ...
- <sup>133</sup> DÉFENSE NATIONALE CANADA. *Stratégie de défense – Le Canada d'abord*, ...
- <sup>134</sup> RADIO-CANADA. *Plus de compressions à la Défense*, [En ligne] 18 mars 2013, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2013/03/17/003-coupes-ministere-defense.shtml>, (page consultée le 30 juillet 2013).
- <sup>135</sup> HUFFINGTON POST. *Forces armées canadiennes : des coupes additionnelles dans le budget Flaherty*, [En ligne] 17 mars 2013, [http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/03/17/forces-armees-canadienne-des-coupes-additionnelles-dans-le-budget-flaherty\\_n\\_2897175.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/03/17/forces-armees-canadienne-des-coupes-additionnelles-dans-le-budget-flaherty_n_2897175.html), (page consultée le 30 juillet 2013).
- <sup>136</sup> POL 312Y, CANADIAN FOREIGN POLICY (Lecture 10: 2009: University of Toronto). *The Mulroney-Campbell Years*, University of Toronto, 2009, 25 pages.
- <sup>137</sup> Kim Richard NOSSAL. « *The Mulroney years : Transformation and Tumult* », pp. 76-81.
- <sup>138</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. *Stratégie pour le Nord du Canada*, [En ligne] 2009, <http://www.northernstrategy.gc.ca/cns/cns.pdf>, (page consultée le 25 juillet 2013).
- <sup>139</sup> POL 312Y, CANADIAN FOREIGN POLICY (Lecture 10: 2009: University of Toronto). *The Mulroney-Campbell Years*, University of Toronto, 2009, 25 pages.
- <sup>140</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique*, [En ligne] 2010, [http://www.international.gc.ca/polar-polaire/assets/pdfs/CAFP\\_booklet-PECA\\_livret-fra.pdf](http://www.international.gc.ca/polar-polaire/assets/pdfs/CAFP_booklet-PECA_livret-fra.pdf), (document consulté le 25 janvier 2013).
- <sup>141</sup> Frédéric LASSERRE et Stéphane ROUSSEL. « Souveraineté, sécurité, identité : le Canada face aux défis posés par le changement climatique dans l'Arctique », *Revue internationale d'études canadiennes*, numéro 36, 2007, p. 267-286. L'article est accessible à l'adresse suivante : <http://www.erudit.org/revue/ijcs/2007/v/n36/040785ar.pdf>
- <sup>142</sup> Frédéric LASSERRE et Stéphane ROUSSEL. « Souveraineté, sécurité, identité : le Canada face aux défis posés par le changement climatique dans l'Arctique » ...
- <sup>143</sup> Frédéric LASSERRE et Stéphane ROUSSEL. « Souveraineté, sécurité, identité : le Canada face aux défis posés par ... »
- <sup>144</sup> Stéphane ROUSSEL et François PERREAU. *Le retour du Canada dans l'Arctique ou le parfait alignement des logiques stratégiques, politiques et idéologiques*, [En ligne] 2009, [http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/etatqc/src/2009/3699110\\_2009-009-010.pdf](http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/etatqc/src/2009/3699110_2009-009-010.pdf) (page consultée le 19 avril 2013).

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

<sup>145</sup> Frédéric LASSERRE et Stéphane ROUSSEL. « Souveraineté, sécurité, identité : le Canada face aux défis posés par ... »

<sup>146</sup> GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE. *Projet national de brise-glacé polaire NGCC John G. Diefenbaker*, [En ligne] 17 avril 2012, <http://www.ccg-gcc.gc.ca/f0010762> (page consultée le 19 avril 2013).

<sup>147</sup> Stéphane ROUSSEL et François PERREAULT. *Le retour du Canada dans l'Arctique ou le parfait alignement des logiques stratégiques, politiques et idéologiques ...*

<sup>148</sup> Stéphane ROUSSEL et François PERREAULT. *Le retour du Canada dans l'Arctique ou le parfait alignement des logiques stratégiques, politiques et idéologiques ...*

<sup>149</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. *Stratégie pour le nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*, [En ligne] 2009, <http://www.northernstrategy.gc.ca/cns/cns.pdf> (page consultée le 19 avril 2013).

<sup>150</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. *Stratégie pour le nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir ...*

<sup>151</sup> Stéphane ROUSSEL et François PERREAULT. *Le retour du Canada dans l'Arctique ou le parfait alignement des logiques stratégiques, politiques et idéologiques ...*

<sup>152</sup> AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL CANADA. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique*, [En ligne] 2010, [http://www.international.gc.ca/polar-polaire/assets/pdfs/CAFP\\_booklet-PECA\\_livret-fra.pdf](http://www.international.gc.ca/polar-polaire/assets/pdfs/CAFP_booklet-PECA_livret-fra.pdf), (document consulté le 25 janvier 2013).

<sup>153</sup> PRIME MINISTER OF CANADA. *Securing Canadian sovereignty in the Arctic*, [En ligne] 12 août 2006, <http://www.pm.gc.ca/eng/media.asp?id=1275>, (page consultée le 18 juillet 2013).

<sup>154</sup> PRIME MINISTER OF CANADA. *Speeches - The Call of the North*, [En ligne] 20 septembre 2006, <http://www.pm.gc.ca/eng/media.asp?category=2&featureId=6&pageId=46&id=1285> (page consultée le 21 avril 2013).

Stéphane ROUSSEL et François PERREAULT, François. *Le retour du Canada dans l'Arctique ou le parfait alignement des logiques stratégiques, politiques et idéologiques ...*

<sup>156</sup> PRIME MINISTER OF CANADA. *Speeches - Speech to the Economic Club of New York*, [En ligne] 20 septembre 2006, <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1327> (page consultée le 21 avril 2013).

<sup>157</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. *Le Canada et les États-Unis s'entendent sur des Plans d'action conjoints pour favoriser la sécurité, le commerce et les voyages*, [En ligne] non-daté, <http://actionplan.gc.ca/fr/page/rcc-ccr/conseil-de-coop-ration-mati-re-de-r-glementation> (page consultée le 25 janvier 2013).

<sup>158</sup> PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DU CANADA. *Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique*, [En ligne], non daté <http://actionplan.gc.ca/fr/content/dela-la-frontiere> (page consultée le 19 avril 2013).

<sup>159</sup> CBC. *Harper and Obama announce a "North American Perimeter"*, [En ligne], vidéo mis en ligne le 31 mars 2001, <http://www.youtube.com/watch?v=yNsj63HsbNc>, (vidéo consultée le 25 janvier 2013).

<sup>160</sup> PREMIER MINISTRE DU CANADA. *Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique - Déclaration du Premier ministre du Canada et du Président des États-Unis d'Amérique*, [En ligne] 4 février 2011 <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=3938> (page consultée le 19 avril 2013).

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

<sup>161</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. *Mandat du Conseil États-Unis-Canada de coopération en matière de réglementation*, [En ligne] 3 juin 2011, <http://actionplan.gc.ca/fr/page/rcc-ccr/mandat-du-conseil-tats-unis-canada-de-coop-ration-mati-re-de-r-glementation> (page consultée le 25 janvier 2013).

<sup>162</sup> SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA. *Plan d'action sur la cybersécurité entre Sécurité publique Canada et le Département de la Sécurité intérieure*, [En ligne] juin 2012, [http://www.securitepublique.gc.ca/prg/ns/cybr-scrty/\\_fl/ctn-pln-fra.pdf](http://www.securitepublique.gc.ca/prg/ns/cybr-scrty/_fl/ctn-pln-fra.pdf) (page consultée le 19 avril 2013).

<sup>163</sup> GENDARMERIE ROYALE DU CANADA. *Le projet Shiprider entre le Canada et les États-Unis*, [En ligne] 4 juillet 2012, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/ibet-eipf/shiprider-fra.htm> (page consultée le 16 avril 2013).

<sup>164</sup> PREMIER MINISTRE DU CANADA. *Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique ...*

<sup>165</sup> UQAM – CHAIRE DE RECHERCHE EN POLITIQUES ÉTRANGÈRES ET DE DÉFENSE CANADIENNES. *Chronologie des relations canado-américaines de défense et de sécurité de l'Amérique du Nord*, [En ligne] Février 2004, [http://www.pedc.uqam.ca/IMG/pdf/Chronologie\\_Can-US.pdf](http://www.pedc.uqam.ca/IMG/pdf/Chronologie_Can-US.pdf), (page consultée le 25 janvier 2013).

<sup>166</sup> RADIO-CANADA. *Ottawa dit non au bouclier antimissile*, [En ligne] 24 février 2005, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/nouvelles/200502/24/001-antimissile-decision.shtml> (page consultée le 25 janvier 2005).

<sup>167</sup> RADIO-CANADA. *Deuxième pont entre Windsor et Detroit : le Canada et le Michigan s'engagent*, [En ligne] 15 juin 2012, <http://www.radio-canada.ca/regions/Ontario/2012/06/15/004-pont-windsor-detroit.shtml>, (page consultée le 23 avril 2013).

<sup>168</sup> Adam CHAPNICK. « A Diplomatic Counter-Revolution : Conservative Foreign Policy 2006-2011 », dans *International Journal*, hiver 2011-2012, p.137-154.

<sup>169</sup> Justin MASSIE et Stéphane ROUSSEL. « The Twilight of Internationalism? Neocontinentalism as an Emerging Dominant Idea in Canadian Foreign Policy » ...

<sup>170</sup> Justin MASSIE et Stéphane ROUSSEL. « The Twilight of Internationalism? Neocontinentalism as an Emerging Dominant Idea in Canadian Foreign Policy » ...

<sup>171</sup> Guy GOSSELIN. « Le Canada et les Nations Unies », *De Mackenzie King à Pierre Trudeau quarante ans de diplomatie canadienne/Forty Years of Canadian Diplomacy 1945-1985*, sous la direction de Paul Painchaud, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1989, p.167-192.

<sup>172</sup> André DONNEUR. « La politique étrangère canadienne : De l'internationalisme au réalisme » ...

<sup>173</sup> STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE. *SIPRI Military Expenditure Database 1998-2011* [En ligne] 2012, <http://www.sipri.org/> (page consultée le 28 novembre 2012).

<sup>174</sup> Rang selon le nombre de données disponibles par année. Certains États présents dans la liste n'ont pas de données à chaque année, ont cessé d'exister ou sont devenus indépendants au cours de l'intervalle 1988-2011

<sup>175</sup> GOOGLE PUBLIC DATA. *Dépenses militaires en pourcentage des dépenses du gouvernement central*, [En ligne] 30 octobre 2012, [http://www.google.ca/publicdata/explore?ds=d5bncppjof8f9\\_&met\\_v=ms\\_mil\\_xpnd\\_gd\\_zs&idim=country:CAN&dl=fr&hl=fr&q=d%C3%A9penses+militaires+canada#!ctype=l&strail=false&bcs=d&nselm=h&met\\_v=ms\\_mil\\_xpnd\\_zs&scale\\_v=lin&ind\\_v=false&rdim=region&idim=country:CAN&ifdim=region&hl=fr&dl=fr&ind=false](http://www.google.ca/publicdata/explore?ds=d5bncppjof8f9_&met_v=ms_mil_xpnd_gd_zs&idim=country:CAN&dl=fr&hl=fr&q=d%C3%A9penses+militaires+canada#!ctype=l&strail=false&bcs=d&nselm=h&met_v=ms_mil_xpnd_zs&scale_v=lin&ind_v=false&rdim=region&idim=country:CAN&ifdim=region&hl=fr&dl=fr&ind=false) (page consultée le 28 novembre 2012).

**Le continentalisme comme idée dominante de la politique étrangère  
canadienne? Commerce international et sécurité à l'ère des conservateurs de  
Stephen Harper**

---

<sup>176</sup> GOOGLE PUBLIC DATA. *Personnel des forces armées, total*, [En ligne] 30 octobre 2012, [http://www.google.com/publicdata/explore?ds=d5bnccpjof8f9#!ctype=l&strail=false&bcs=d&nsm=h&met\\_y=ms\\_mil\\_totl\\_pl&scale\\_y=lin&ind\\_y=false&rdim=region&idim=country:CAN&ifdim=region&hl=fr&dl=fr&ind=false](http://www.google.com/publicdata/explore?ds=d5bnccpjof8f9#!ctype=l&strail=false&bcs=d&nsm=h&met_y=ms_mil_totl_pl&scale_y=lin&ind_y=false&rdim=region&idim=country:CAN&ifdim=region&hl=fr&dl=fr&ind=false) (page consultée le 28 novembre 2012).

## **École de politique appliquée**

Faculté des lettres et sciences humaines

Université de Sherbrooke  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1  
Tél. : 819 821-7221  
Ligne sans frais : 800 267-8337

[www.USherbrooke.ca/politique](http://www.USherbrooke.ca/politique)

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN 2-7622-1132-2